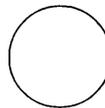


Solidarité contre l'Exclusion

Emploi et revenus pour tous



JAUNE = il est temps de verser !
ROUGE = c'est le dernier !

Edito

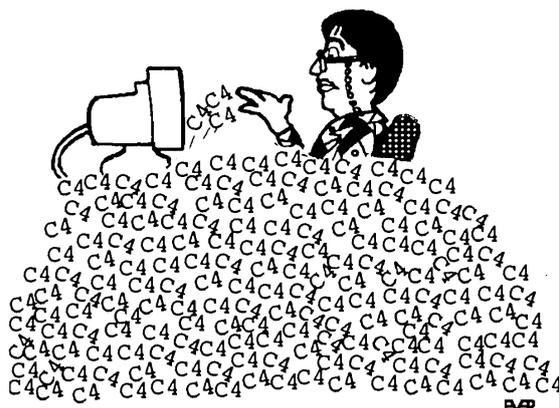
Bonne année, bonne santé,
Des emplois pour tous ...
Et joyeux C4 à Miet Smet !

Cette fois, le vase déborde. Après Sabine et Gaston et toutes sortes d'autres bêtises, revoilà notre ministre de l'emploi et du travail avec une nouvelle gaffe : diminuer l'allocation des jeunes chômeurs, pour pouvoir payer leurs formations !

Et vlan, la Ministre de renvoyer ainsi la balle aux communes et à leurs CPAS, où déjà les jeunes affluent, pour obtenir des compléments à leurs allocations de chômage. Où ils affluent d'ailleurs en nombre croissant depuis quelques années, tout comme explosent les statistiques du chômage des jeunes. Ah mais c'est peut-être pour cela, sans le dire, qu'on songe à diminuer leurs allocations ?

Les revendications du Collectif Solidarité contre l'Exclusion, qui seront encore affinées lors de notre prochain forum (en mars 98) concernent notamment les formations à l'adresse des sans-emploi, jeunes ou moins jeunes. Nous refusons que soient exclus de ces programmes, les gens qui ont dépassé un certain âge. Nous exigeons que les formations proposées aux chômeurs s'inscrivent dans un programme de réduction du temps de travail généralisée et avec embauches compensatoires. Et que ce programme soit planifié de telle manière que ces formations débouchent vraiment sur des emplois dans un, deux ou trois ans.

Nous voulons surtout que les chômeurs suivant des formations aient ce faisant l'occasion d'obtenir les certifications et diplômes qui leur ont échappé durant leur cursus scolaire. C'est facile de produire des candidats « prêts à l'emploi » sans revaloriser pour autant leurs



qualifications réelles, celles qui sont monnayables en terme de barèmes. Les niveaux d'études constituent un critère toujours déterminant en termes de salaires et de statuts.

Nous ne sommes donc pas contre les formations a priori, nous souhaitons même enrichir notre réflexion à ce sujet, comme au sujet des créations d'emplois. Mais il y a des limites à ne pas dépasser, c'est pourquoi nous vous invitons à participer à une action-web et ce, que vous soyez ou non un surfeur averti : si ce n'est pas encore le cas, c'est l'occasion de vous y mettre ! On peut vous y aider ...

Bombardez dès à présent l'adresse E-mail² du Ministre de l'Emploi et du Travail (info@meta.fgov.be) au moyen du message suivant ¹ : « Bonne année, bonne santé, des emplois pour tous ... et joyeux C4 à Miet Smet ! »

Antoinette Brouyaux

¹ argumentaire « prêt à l'emploi » sur le site internet du collectif : www.enter.org/solidarity. Libre à vous bien sûr de rédiger votre propre argumentaire...

² pour les plus ringards, une carte de vœux par voie postale avec le même message... : Ministère de l'Emploi et du Travail, 51, rue Belliard, 1040 - Bruxelles

Le Collectif « Solidarité contre l'exclusion » engage son premier travailleur... un développement enthousiasmant !

Il y a un an, le Collectif, épaulé par les Equipes Populaires, a entamé les démarches pour pouvoir engager un employé à temps plein. Ces démarches viennent d'aboutir, et nous pouvons vous annoncer l'engagement de **Claire André**. Dès le 5 janvier, vous pourrez l'atteindre à notre bureau:

47, rue Malibran - 1050 Bruxelles
téléphone : 02- 646.46.33
fax : 02- 648.61.39 (Equipes Populaires)

Repenchons-nous sur les conditions qui ont prévalu à la décision de l'engagement. Un collectif en pleine croissance, à la fois réseau et groupement organisant ses activités propres, voulant porter et relayer les revendications en matière d'emploi et d'exclusion, tout particulièrement celles des chômeurs et des exclus.

Une intendance qui a parfois du mal à suivre et des moyens pas à la hauteur des ambitions. Le fonctionnement s'est organisé, depuis le début, cahin-caha, dans l'enthousiasme, et souvent le système D. De réunions trop nombreuses et de photocopies faites à la débrouille au journal qui a réussi à trouver une certaine périodicité, le collectif a avancé et participé à l'obtention de certains résultats, tous remarquables, certains trop peu remarquables.

Quels rôles nous donnons-nous? Un rôle de réflexion (par des ateliers et des forums), un rôle d'expression (donner aux premiers concernés l'occasion de prendre la parole), un rôle de relais et de revendication. Cela nous demandera beaucoup de contacts, une certaine rigueur et une infrastructure bien rodée. Mais nous relèverons ces défis, avec vous!

Pour nous lancer dans cette aventure, nous débordons d'énergie... mais il nous faudra aussi des moyens supplémentaires pour que le bureau puisse fonctionner. Si vous en avez la possibilité, mettez en route un versement permanent mensuel de 200 à 500 FB, pour que nous puissions compter sur un petit fonds de roulement.

Merci à tous...et à bientôt!

Marches Européennes,	p 3 à 6
Emplois	p 7 à 14
Vive la réduction généralisée du temps de travail (Didier Cœurnelle)	p 7
Réduction de la durée du travail ne rime pas avec emploi (FEB)	p 8
Comment créer 200.000 à 378.125 emplois? (asbl «Plan Lombardo»)	p 9
Electrabel: un combat exemplaire...et révélateur (Victor Martin)	p 13
Actions : Chômeurs pas chéls	p 15 à 16
Témoignages	p 17 à 20
Des sans voix se cousent la bouche en Argentine (Claire André)	p 17
Un chômeur étonné: parcours du combattant (Michel Afazur)	p 19
Sans emploi et Syndicat : le débat interdit (Corine Barella)	p 20
A lire...A débattre	p 21 à 29
La démocratie directe: une idée à nouveau dans l'air du temps? (B.Poulet)	p 21
Quand les travailleurs du sud nous interpellent (Antoinette Brouyaux)	p 23
Une loi contre l'exclusion est en préparation en France (Claire André)	p 25
Les discriminations raciales dans le monde du travail (Bruxelles Laïque)	p 26
Créativité et lutte contre l'exclusion (Dominique Baré)	p 28
Organisations : Vivre Ensemble	p 30 à 31
Les ateliers	p 32 à 38
Prochains rendez-vous	p 38

Les marches européennes : suites en Europe et en Belgique



*Antoinette
Brouyaux.
avec l'aimable
collaboration
de Robert
Crémieux (FR)*

Le 20 novembre à Luxembourg : chômage, ya basta !

Inutile de traduire ce slogan: « Chômage, ya basta ! ». Les manifestants, qui avaient répondu à l'appel des Marches européennes contre le chômage se faisaient comprendre au-delà des barrières linguistiques ce mercredi 20 novembre à Luxembourg. Ce slogan a même eu un succès dépassant les rangs des Marches : le poncho blanc revendicatif préparé par le comité luxembourgeois qui portait ces trois mots a eu un succès fou. On le voyait partout ! Il faut dire qu'il était vachement pratique, avec cette pluie ...

La manifestation du 20 novembre a réuni à Luxembourg plus de 30.000 participants venus de toute l'Europe. C'est finalement mieux que l'objectif de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui s'était fixée seulement 20.000.

Les Luxembourgeois ouvraient le cortège avec près de 2.000 syndicalistes. Ils étaient suivis par les petites délégations : Grecs, Portugais, Espagnols, Italiens. Les Allemands du DGB étaient plusieurs milliers. Puis suivait la délégation belge, très combative et probablement la plus nombreuse si on la rapporte à la population du pays. Les Français, avec plus de 10.000 participants fermaient la marche.

Le cortège du réseau des Marches était - de notre point de vue bien sûr - le plus vivant. Outre l'animation musicale assurée par un orchestre Luxembourgeois, cette partie de la manifestation était sans doute la plus européenne, mêlant des délégations de syndicalistes et de mouvements de chômeurs venant y compris de pays comme la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, dont le mouvement syndical officiel avait boycotté le rendez-vous du 20 novembre. Les Marches européennes regroupaient près de 2.000 personnes ce qui était l'objectif fixé. Si une certaine crispation était de mise dans les délégations syndicales françaises, vis-à-vis des Marches, il faut noter aussi que ce sont les Belges de la FGTB et de la CSC qui ont invité les « marcheurs » Belges à venir gratuitement en train à Luxembourg - pique-nique en prime! (Merci les gars, on reviendra!) - et

qui leur ont permis de s'insérer dans les rangs de la manifestation. En définitive l'ambiance y a gagné. Les participants français de Sud-rail ayant en la bonne idée d'amener avec eux le beaujolais nouveau.

Un court meeting, organisé par les Marches européennes, a suivi la manifestation. Ce fut l'occasion d'apprendre par les Hollandais qu'une commission d'enquête officielle avait conclu à l'illégalité de certaines arrestations opérées lors de la manifestation des Marches européennes à Amsterdam le 14 juin dernier.

Commentaires du réseau « Marches européennes » sur le sommet de Luxembourg

Le Sommet européen de Luxembourg sur l'emploi, tenu les 21 et 22 novembre, a finalement confirmé les craintes formulées par les Marches européennes à son sujet. Alors que l'objectif chiffré d'une baisse du chômage jusqu'à 7% et la création de 12 millions d'emplois avaient été proposés par la Commission, le Sommet n'a retenu aucun chiffre. Les objectifs de Luxembourg, avant été souvent comparés aux « critères de Maastricht ». On ne peut que constater que dans le cas de l'emploi aucune contrainte n'est prévue pour atteindre des objectifs pour le moins modestes.

La mobilisation sociale, pourtant sans précédent au niveau européen dans le courant de l'année 1997, a été visiblement insuffisante. Si nos deux mois de marches du printemps, si les manifestations pour Renault Vilvoorde ont pesé pour mettre sur le devant de la scène européenne les questions sociales, en particulier l'emploi, il reste que les décisions concrètes des gouvernants restent en retard dans ce domaine sur les questions monétaires et financières. Les commentaires font état d'un « Sommet des bonnes intentions » surtout nécessaire pour faire accepter par les opinions publiques les douloureuses factures de l'euro.

En outre, derrière certaines visions de la lutte contre le chômage, telle celle de Tony Blair, aujourd'hui majoritaire parmi les gouvernements et le patronat européen, se profile l'ob-

Marches européennes



jectif d'une flexibilité accrue pour l'emploi. En Belgique, en France, aux Pays-Bas, le sous-emploi est réglé par le développement du temps partiel. En Grande-Bretagne, il n'y a pas de salaire minimum ... Le développement d'un mouvement social européen puissant et combatif reste à construire pour imposer d'autres solutions : les avancées sur la question de la réduction du temps de travail, la lutte pour assurer à tous, salariés, chômeurs, retraités, un revenu décent sont les vrais objectifs pour lesquels il est urgent de mobiliser dans tous les pays d'Europe.

Le Comité Belge des marches a encore beaucoup de projets ...

2. voir plus loin

Outre la bataille pour les 35 h qui fait l'objet d'un appel large dans les rangs syndicaux²,

politiques et associatifs, à l'initiative de notre comité, nous sommes bien décidés à poursuivre notre action sur le front des droits des chômeurs : revenu décent, moins de contrôles, etc.... Saint-Nicolas a même été sollicité pour tous ceux qui recherchent un emploi.

De plus, suite aux émeutes d'Anderlecht, des contacts ont été pris avec diverses associations actives dans ce quartier pour l'organisation d'une action commune. Signalons qu'Anderlecht fait également l'objet de l'attention des États-Généraux de l'Ecologie Politique, qui ont organisé le 13 décembre au Home Van Hellefont un forum intitulé « face à la pauvreté à Anderlecht : une approche globale pour des solutions locales ».

Pour tout renseignement concernant le réseau marches européennes : 02 - 502.37.80.

De Vilvorde à Luxembourg...

Succès de la mobilisation belge pour une Europe sociale

J. Schuppisser

Conscient d'avoir contribué à Amsterdam à la convocation du Sommet européen sur l'emploi, le collectif belge des marches européennes a lancé le défi de remobiliser immédiatement pour le sommet de l'emploi à Luxembourg le 20 novembre dernier.

Nous étions persuadés que les marches européennes devaient choisir la voie étroite et difficile de mobiliser pour nos revendications à l'égard des pouvoirs nationaux et européens.

Un groupe de travail a planché sur une évaluation du sommet d'Amsterdam dans son ensemble et pas seulement sur le Traité proprement dit. En effet, les questions liées au Pacte de stabilité, aux compétences de la Banque centrale européenne, à l'absence de toute politique économique européenne et donc nécessairement en matière d'emploi et d'investissements ont aiguë la vigilance et l'intérêt pour notre appel à manifester à Luxembourg.

Le coup de pouce de Jospin

Le 10 octobre dernier, le gouvernement d'union de la gauche dirigé par Jospin annonce le dé-

pôt d'un projet de loi réduisant la durée du travail hebdomadaire légal à 35 heures. Il déclenché en Belgique une bataille syndicale et politique de grande envergure et de longue haleine². Ceux de Renault y auront été pour beaucoup.

Les organisations de la société civile et du monde du travail comprennent de plus en plus que le sommet de l'emploi ne pouvait être que le sommet du double langage : les politiques pour l'emploi n'ont aucun sens lorsque tous les instruments déterminants, la politique économique, la politique budgétaire, la politique monétaire et la politique fiscale sont contre l'emploi.

Cette réalité justifie les cris de révolte que nos marches expriment.

Nous avons joué notre rôle d'aiguillon. Les chômeurs et les personnes précarisées qui nous accompagnent ont été les bienvenus dans les trains spéciaux financés par les organisations syndicales. Tous ensemble nous ne laisserons pas l'Europe rêver encore longtemps au modèle américain.

Le mouvement pour une Europe sociale est désormais lancé par la base.

Pétition:



Les 35h en Belgique également !

La décision du gouvernement Jospin de réduire d'ici l'an 2000 le temps de travail à 35 heures sans perte de salaire, trouve d'ores et déjà un écho en Italie. Nous accueillons favorablement ces décisions politiques importantes. Elles sont exemplaires et méritent notre soutien. C'est pourquoi elles ne doivent rester isolées dans une Europe en voie d'unification.

Nous voulons que le temps de travail hebdomadaire soit massivement réduit en Belgique également. L'existence d'un chômage de masse et la montée de la précarité dans le travail rendent ces mesures nécessaires et urgentes.

Ensemble, nous appelons le monde politique et le gouvernement à prendre une initiative législative. La Belgique ne peut manquer à l'appel dans ce combat européen. Aujourd'hui, les décisions politiques en France et en Italie ainsi que la proximité du sommet social nous offrent la possibilité d'avancer concrètement.

Qu'attendons-nous ?

De nombreuses personnalités du monde syndical, politique et associatif ont déjà signé cet appel.

Si vous voulez la liste complète des signataires, ou si vous désirez envoyer votre signature à la pétition, contactez Stefen Bouquin: adresse de contact: Appel 35h en Belgique - Rue Vandernoot, 15 - 1080 Bruxelles ; fax 02- 425 60 48 .

Autres personnes de contact :

Karel Gacoms - tél: 02 - 251 60 20 - fax: 02 - 251 73 74;

Guy Tordeur - tél: 02 - 508 88 21- fax: 02- 508 89 99 ;

Jean-Marie Piersotte - tél: 02 - 538 91 44 - fax: 02 - 538 58 39 ;

Jürg Schuppisser (Marches européennes) - tél: 02 - 502 37 80 - fax: 02 - 513 02 55.

Lutter pour une autre Europe que celle des marchands

Manifestation devant le Ministère de l'Emploi et du Travail

Prenez des hommes et des femmes militants, 20 ou 30 suffisent, venus du nord et du sud du pays.

Prenez aussi un cahier de revendications. Sur-tout n'oubliez pas les banderoles !

Agitez de quelques slogans bien sentis :

« *Cho-cho-cho-chômage ras le bol! Qui sème la misère, récolte la colère!* »

« *C'est pas les immigrés qu'il faut virer, c'est le chômage et la précarité* »

« *Partage du temps de travail, partage des richesses ou alors ça va péter!* »

Et vous obtenez ainsi une bande organisée, manifestant pacifiquement et dans la dignité. Le 12 novembre dernier, une délégation fédérale de la Marche européenne contre le chômage, la précarité et l'exclusion manifestait

devant le Ministère de l'Emploi et du Travail (MET). Les drapeaux rouges et verts syndicaux flottaient au côtés des banderoles à l'insigne de la marche. Michel Jadot, secrétaire général du MET, présentait ce jour-là son rapport annuel sur les politiques fédérales de l'Emploi. Il s'est déclaré surpris de notre présence et pas dérangé du tout, pour autant que cela se déroule dans le calme. L'objectif de l'action en cette froide matinée était de transmettre la colère des sans emploi et leurs revendications à la **Ministre Miet Smet** (CVP), requalifiée pour l'heure **Ministre du Chômage, des Exclusions et de l'Inégalités des chances**.

Le collectif de la Marche Européenne adresse une lettre ouverte à la Ministre avec un cahier de revendications. (voir ci-après).

Corine Barella



Cahier de revendication

Le droit au chômage doit être un droit individuel. En conséquence, il faut supprimer le statut de cohabitant, qui discrimine une partie des chômeurs, en majorité des femmes et les rendent dépendantes d'un compagnon, d'un membre de la famille ou d'un proche.

La suppression de l'exclusion pour chômage anormalement long qui constitue une discrimination caractérisée liée au statut de cohabitant. La limitation dans le temps des allocations de chômage est inacceptable car le chômage est structurel. Lutter contre la pauvreté c'est d'abord empêcher l'appauvrissement et la dégringolade dans l'exclusion.

La suppression des sanctions administratives qui postulent que la personne visée aurait délibérément choisi d'être au chômage, alors que le chômage de masse convient de tout évidence au patronat.

La suppression des sanctions qui supposent que toute activité dans le chef d'un chômeur est à but de lucre alors qu'il peut s'agir d'entraide, de bénévolat, du droit d'association, de militantisme.

Le respect du droit constitutionnel à la vie privée et à l'inviolabilité du domicile et donc l'interdiction des visites de contrôleurs de l'ONEM.

La suppression de la possibilité de sanctionner un chômeur uniquement sur base de la déclaration d'un employeur à la suite d'une offre d'emploi du Forem, de l'Orbem, et du VDAB. La constitution garantit le droit au travail et non pas l'obligation au travail dans n'importe quelles conditions et à n'importe quel prix. L'ONEM n'a donc pas le droit de l'imposer.

La suppression de la sanction liée au refus d'emploi. Il n'y a pas de raison que le chômeur ne choisisse pas son emploi, le patron choisit bien le chômeur ou le travailleur qui lui convient. Un emploi convenable est un emploi où le patron respecte la législation liée au contrat de travail. Ce n'est pas à l'ONEM de définir ce qui est convenable, en fonction de ses propres critères.

Le travail en ALE ne doit pas se généraliser et être imposé aux chômeurs.

La révision des critères d'accès au droit au chômage afin de permettre à tous de bénéficier de la Sécurité sociale et la suppression de la période de travail requise par la législation pour ouvrir pour la première fois ou rouvrir après une exclusion le droit au chômage. Un revenu décent doit être garanti à chacun.

Le relèvement des allocations d'attente au niveau du minimex. Il est injuste et inadmissible qu'elles soient inférieures à ce que le législateur a déterminé comme étant le minimum de moyens d'existence.

La suppression du stage d'attente des jeunes qui les contraint à être minimexés, sans revenu ou dépendant de la solidarité familiale pendant cette période (9 mois minimum, en fonction de l'âge).

Le maintien inaliénable des allocations tant que les recours contre les sanctions et exclusions n'ont pas été définitivement jugés.

Vive la réduction généralisée du temps de travail

Ces derniers mois, le mouvement en faveur de la réduction généralisée du temps de travail se répand à travers la Belgique, francophone d'abord, du Nord ensuite. La FGTB, la CNE, les syndicats du secteur des soins de santé, bref tout le monde du travail, s'intéresse au thème.

Le monde politique n'est pas en reste. Ainsi, l'assemblée générale d'Ecolo a adopté le 23 novembre 1997 un programme ambitieux de réduction du temps de travail¹. En 4 ans, le

particuliers peuvent être appliquées au niveau des petites et moyennes entreprises. Les employeurs bénéficieraient d'une diminution des cotisations patronales. Enfin un amendement proposant que la réduction du temps de travail se fasse sans perte de salaire, quel que soit ce salaire, a été rejeté par l'assemblée. L'assemblée a souhaité une réduction du temps de travail sans perte pour les salaires bas et moyens mais avec un mécanisme de solidarité de la part des travailleurs les plus aisés.

Didier
Coeurnelle



En France, le principe des 35 heures est acquis. Par contre, la traduction en propositions concrètes se fait attendre et il semble que les propositions s'affaiblissent ces derniers mois. Il est probable qu'en coulisses, les combats sont durs entre « réalistes » et « radicaux » (changements réellement généralisés ou seulement dans certains secteurs, changements réellement rapides ou plutôt lents, avec ou sans obligation d'embauche,...). Les combats sont probablement également très durs à propos du financement (sans perte de salaire jusqu'à combien : 7.000 francs français par mois, 8.000 francs, 9.000 francs,...?; quelles aides pour les entreprises,...?).

temps de travail serait réduit jusqu'à 32 heures. Cette réduction se ferait avec embauche compensatoire intégrale. Ecolo enterre ainsi ses options politiques antérieures qui mettaient l'accent sur la réduction volontaire du temps de travail.

Les propositions adoptées par Ecolo ont été radicales. Elles ne sont cependant pas immodérément naïves. Les employeurs pourront s'organiser pour procéder aux embauches compensatoires. Des mesures

La résistance du patronat est évidemment aussi acharnée. Pas tant, peut-être, par crainte de la diminution du temps de travail car, en France comme en Belgique, le travail à temps partiel (surtout des femmes) a souvent fait plaisir au patronat. Surtout par crainte instinctive d'une conquête sociale, la diminution du temps de travail, conquête qui serait accompagnée d'une diminution du chômage et qui rendrait les travailleurs beaucoup moins exploitables que par le passé.

1. La finalisation du programme se fera dans la commission socio-économique du parti et sera soumise à approbation du « Conseil de fédération » (le parlement du parti).

Réduction de la durée du travail ne rime pas avec emploi

Ghislaine
De Smet

En ces temps où la réduction du temps de travail est sur l'avant scène de l'actualité, la FEB est forcée de sortir du bois et de clamer clairement son opposition. Il n'y a pas si longtemps, un représentant du monde patronal déclarait qu'il n'était pas opposé à la réduction du temps de travail, et que ceux qui déclaraient que le patronat s'y opposait se trompaient, pour la bonne raison que le patronat ne trouvait aucun intérêt à voir un tel pourcentage de chômeurs (!). Je vous reproduis ci-dessous l'édito de l'Infor-FEB paru le 12.12.97. Je trouve intéressant de connaître les arguments de ceux qui pensent que la réduction du temps de travail n'est pas une piste à suivre. Leur opposition est en tout cas dogmatique et peu documentée (quand on compare aux dossiers fouillés rédigés par ceux qui proposent la réduction du temps de travail). Si vous voulez découvrir les positions de la FEB d'une façon plus détaillée, vous pouvez consulter leur site internet: <http://www.vbo-feb.be>

« S'il est une leçon qu'il faut tirer du Sommet de l'emploi de Luxembourg, c'est bien qu'il n'y a pas de formule magique unique pour relancer l'emploi. Le Sommet a conclu que tous les moyens adéquats devront être mis en oeuvre, mais qu'il existe certaines clefs importantes du succès, telles que la promotion de l'entrepreneuriat, le renforcement de l'« employabilité », c'est-à-dire, des potentialités des travailleurs et des chercheurs d'emploi par l'éducation et la formation permanente, ainsi que la fiabilité de l'organisation du travail.

Cet avis nuancé et réaliste contraste très nettement avec le grand credo de la réduction du temps de travail claironné ces derniers jours : la semaine des 32 heures, passant ou non par celle des 35 heures, avec recrutements compensatoires et sans perte de salaire. Plus de travail pour les chercheurs d'emploi, une meilleure qualité de vie pour ceux qui travaillent. Qui n'applaudirait pas à cette aubaine? La France de Jospin et l'Italie de Prodi ont montré la voie. La Belgique n'a qu'à suivre. Il reste pourtant une «petite» question essentielle: l'emploi en sera-t-il servi ?

Notre réponse est non. Elle n'est pas inspirée par une approche idéologique crispée, mais simplement d'une observation empirique qui démontre que les chiffres et les faits sont particulièrement éloquents. Dans la période fin 1970, début 1980, la durée du travail en Belgique a diminué dans nombre de secteurs de 40 à 38 heures. L'emploi dans l'industrie s'est effrité. A la suite de la loi instaurant les 39

heures que la France a votée en fanfare en 1982, l'emploi y a reculé pendant les années suivantes .

En Allemagne, la réduction de la durée du travail dans le métal a été suivie d'une destruction accélérée d'emplois. Nous ne prétendons nullement qu'il existe une corrélation simple entre ces deux assertions. La conjoncture économique est, elle aussi, un élément important. On ne peut toutefois que constater empiriquement qu'une évolution vers la réduction généralisée de la durée du travail ne manquera pas d'accélérer l'augmentation de l'intensité en capital du processus de production et donc la diminution de l'emploi. Réduction de la durée du travail ne rime pas avec emploi. »

Plus loin dans l'Infor-FEB, Thierry Evens (Le Soir, 11.12.97) pointe encore la réaction de la FEB par rapport aux propositions du gouvernement (pour 20 entreprises de plus de 50 travailleurs) à passer aux 32h avec embauche compensatoire, en promettant des avantages parafiscaux pendant 6 ans. La FEB appelle ses membres à ne pas s'inscrire dans ces expériences:

« La réduction du temps de travail a un caractère définitif, alors que les diminutions de cotisations ne sont que temporaires et limitées. Au bilan, il y aura un effet destructeur sur l'emploi et le risque existe de créer une distorsion de concurrence entre entreprises d'un même secteur. »

Comment créer 200.000 à 378.125 emplois ?

Création massive d'emplois utiles aux collectivités locales par le réinvestissement des allocations de chômage et de minimex, associé à la mobilisation d'une « Contribution Solidarité Emploi » affectée à un « Fonds Solidarité Emploi »

1. Contexte et constats

1.1 L'accumulation des mesures d'austérité et des « plans pour l'emploi » ne fait pas diminuer le sous-emploi massif, qui demeure en Belgique au-delà d'un million de personnes dont 500.000 chômeurs complets indemnisés.

1.2 Le cloisonnement extrême des niveaux de pouvoirs en Belgique (État - Régions - Communautés - Communes) produit des effets absurdes, chaque pouvoir prenant des décisions budgétairement positives pour lui ... sans égard pour les effets provoqués dans les budgets des autres. L'absurde étant qu'en définitive, tous ces budgets sont alimentés par les mêmes poches.

A titre d'illustrations:

- La Communauté Française supprime 3.000 postes d'enseignants pour faire des économies; on les retrouvera quand même au budget de l'O.N.S.S.
- L'ONEM exclut du chômage des personnes inoccupées de longue durée pour faire des économies en allocation et pour améliorer les statistiques. On en retrouvera une part à la charge des C.P.A.S. et une autre à charge de leur conjoint avec pour conséquence une diminution de la consommation courante et de rentrées d'I.P.P. (Impôt Personne Physique).

1.3 D'innombrables besoins bien réels ne sont pas rencontrés pour une double raison: la demande n'étant pas solvable, les entreprises marchandes ne s'y intéressent pas, et les pouvoirs publics étant étranglés budgétairement ne peuvent pas non plus y faire face.

A titre d'illustrations du point ci-dessus : on évalue à 115.000 ETP (équivalent temps plein) les prestations de bénévoles en Belgique.

Par ailleurs, les Communes endettées (presque toutes) ont dû réduire leurs cadres à 70% de ce qui était considéré comme indispensable il y a 20 ans. Ce n'est donc pas le travail qui manque mais les fonds nécessaires. Les

nouveaux emplois Lombardo pourraient compléter le cadre existant et l'augmenter en créant tous les emplois nouveaux indispensables à notre société.

A.S.B.L. « Plan Lombardo pour l'Emploi »



1.4 Ce n'est pas non plus l'argent qui manque. La Belgique est deux fois plus riche qu'au début de la « crise » et le taux d'épargne moyen reste élevé (environ 17%). Bien sûr, seuls les revenus moyens et élevés constituent cette épargne. D'où l'intérêt de créer une C.S.E. (Cotisation Solidarité Emploi) proportionnelle et affectée à l'emploi qui servira réellement à la relance positive de la consommation courante puisque les bénéficiaires du projet auront une propension à consommer plus élevée que ceux sur lesquels les fonds les plus importants auront été prélevés. Par ailleurs, la situation financière des entreprises en Belgique est globalement positive, ex : Paribas, Electrabel, etc.

1.5 Dernier constat : les Belges sont plus de 70%, d'après l'enquête du soir du 3 novembre 1997, à se déclarer prêts à payer une cotisation affectée à l'emploi, si on peut leur garantir qu'il y aura des résultats.

2. Les principes

2.1 Il s'agit ici de (re)créer de véritables emplois dans le cadre d'un contrat à temps plein, avec tous les droits sociaux qui en découlent. Ce sont des emplois à durée indéterminée. Donc rien à voir avec les « petits boulots » des A.L.E. Il ne s'agit évidemment pas non plus d'une « activation des allocations de chômage » puisqu'un complément de financement permet de proposer aux personnes un emploi de qualité, avec un vrai salaire.

2.2 Les citoyens doivent exiger des pouvoirs publics qu'ils fassent jouer, autant que nécessaire, les « vases communicants » entre les divers niveaux de pouvoir. Des contrats de coopération entre entités fédérées et/ou pouvoirs locaux doivent permettre que le puzzle institutionnel belge ne soit plus un obstacle à la création d'emplois utiles à la collectivité.

2.3 Même après avoir mobilisé des budgets passifs via ces vases communicants, il restera un coût. Le présent plan s'appuie pour le financer sur trois principes : **universalité, progressivité et affectation.**

Universalité : tous les revenus doivent participer à la « Contribution Solidarité Emploi ». Depuis les plus modestes dont la participation a une valeur symbolique jusqu'aux revenus mobiliers ou immobiliers trop souvent « épargnés ».

Progressivité : le taux de la contribution ne doit pas être identique pour tous les types de revenus ni pour tous les niveaux.

Affectation : de l'entièreté du produit de cette contribution à la création d'emplois tels que décrits ci-après, avec un contrôle public régulier sur cette affectation.

3. Les chiffres et le statut

3.1 Les emplois que ce plan veut créer sont des emplois contractuels proposés par les Communes, soit directement, soit via des paracommunaux, soit en partenariat avec des associations locales agréées. Il sera de première importance d'éviter les effets d'aubaine ou de substitution ; à cette fin, chaque Commune faisant appel à X emplois « Lombardo » devra augmenter son cadre dans la même proportion (voir point 3.6.)

Une part de ces emplois serait à court terme intégrée dans le cadre des agents statutaires de la Commune, à la condition que les pouvoirs de tutelle desserrent l'étau qui enferme les budgets ordinaires. Par ailleurs, il faut noter que l'assainissement aveugle des budgets communaux porte de lourds coûts cachés, dans telle commune bruxelloise, l'impossibilité d'entretenir les égouts vu la restriction des budgets ordinaires conduit à ce que plusieurs dizaines menacent de s'effondrer. Il faut alors faire appel à des firmes privées pour les reconstruire à charge du budget extraordinaire qui n'est pas soumis au même contrôle.

3.2 Depuis le 1^{er} octobre 1997, le salaire minimum garanti (Convention Collective du Travail n° 43) est fixé à 43.343 FB/mois à 21 ans et 45.068 FB/mois à 22 ans et un an d'ancienneté. Ce dernier chiffre indique une borne inférieure pour un coût salarial brut annuel : environ 610.000 FB.

Les mesures actuelles (bas salaires) fixent un taux de cotisations sociales patronales réduit à 22 % pour les salaires mensuels bruts jusqu'à 47.000 FB. Mais il faut ajouter, par emploi, environ 30.000 FB/an de frais supplémentaires (assurance-loi, secrétariat social, etc.)

Le coût annuel total d'un emploi s'établit donc au minimum toutes charges comprises à :

$$610.000 \text{ FB} \times 1,22 + 30.000 = 774.000 \text{ FB}$$

3.3 La proposition est que l'Etat Fédéral mette à disposition des Communes une somme de 774.000 FB/an par emploi créé dans les conditions du Plan Lombardo (utilité sociale, embauche de chômeurs ou de minimexés, évaluation et contrôle démocratique, garanties contre l'effet d'aubaine ou de substitution).

Dans certains cas, le coût réel sera plus élevé vu la qualification, le niveau de responsabilité et l'ancienneté. Dans le cadre du Plan Lombardo, il faut partir du principe que les emplois sont mis gratuitement à disposition des Communes ou assimilés.

Chaque cas particulier sera étudié en attribuant, le cas échéant, une participation plus haute de l'Etat Fédéral et/ou en demandant au promoteur de trouver une partie du solde.

3.4 Pour l'Etat Fédéral et l'O.N.S.S., le coût par emploi est bien sûr inférieur à ces 774.000 FB : une part de cette somme reviendra à l'O.N.S.S. sous forme de cotisations sociales, une autre au fisc comme impôts directs (I.P.P.)

et indirects (T.V.A.) et enfin la branche chômage de l'O.N.S.S. fera une économie si la personne était chômeur indemnisé ou bien ce sera le C.P.A.S. si la personne bénéficiait du minimex*. Au total, le coût net de chaque emploi subventionné à 774.000 FB/an sera donc limité à

- pour un chômeur complet indemnisé :
774.000 - 226.000 - 120.000 - 34.000 - 300.000 = 94.000 FB/an
- pour un bénéficiaire du minimex :
144.000 FB/an
- pour une personne ne bénéficiant d'aucune allocation : 394.000 FB/an.

3.5 On voit donc que la question du ciblage a un impact sur le coût. Nous proposerions donc dans un premier temps de limiter les emplois à des personnes actuellement bénéficiaires d'allocations (chômage ou minimex) en veillant à ne pas introduire de discrimination entre les différentes classes de chômeurs complets (chefs de ménage, isolés ou cohabitants). On pourrait garder une marge de 10% d'emplois accessibles à des personnes non allocataires pour répondre à des besoins en personnel avec des qualifications spécifiques.

3.6 Pour éviter le remplacement d'emplois existants par des emplois Lombardo, la Commune demandeuse ou équivalent devra introduire une demande pour chaque emploi sollicité. Le formulaire comprendra deux volets.

Le premier (volet A) reprendra tous les emplois existant déjà dans la Commune ou équivalent avec leur fonctions exactes. Dans le volet B, celui de la « réserve », la Commune ou équivalent devra inscrire tous les nouveaux emplois qu'elle veut créer avec leurs fonctions.

A chaque fois qu'une place se libérera dans le volet A, la Commune sera tenue de remplacer le travailleur à sa charge, éventuellement par un des travailleurs du volet B et ce, endéans les trois mois. Dès lors, il sera impossible de licencier de manière injustifiée dans le volet A sans risquer de perdre du personnel mis gratuitement à disposition des Communes et inscrit dans le volet B. On ne saurait donc pas tricher.

3.7 Les métiers et fonctions qui peuvent être proposés aux Communes ou équivalents dans le cadre du Plan Lombardo sont variés car les besoins sont tellement différents suivant que l'on s'adresse à des Communes rurales ou urbaines, à population jeune ou âgée.

4. Nombre d'emplois et financement

4.1 Le coût net pour l'Etat Fédéral par emploi créé se situe donc entre 94.000 FB et 144.000 FB/an. Ces montants peuvent être encore modulés en fonction du niveau de formation éventuellement nécessaire, ou si on prend 10 % de personnes non allocataires dans le calcul.

4.2 Une première version du Plan Lombardo proposant de créer 50.000 emplois de ce type pourrait s'effectuer avec une C.S.E. minimale affectée à la création d'emplois nouveaux de 1/250^{ème} des 5.700 milliards de revenus déclarés en 1995. Ces 50.000 emplois dégageraient une plus-value de ± 15 milliards par le versement de charges sociales et autres contributions.

4.3 Dans le souci d'une participation plus importante des « hauts salaires », « hautes pensions », « sociétés à bénéfice net extrêmement important », la proportionnelle pourrait être portée de 1/250^{ème} à 4/250^{ème}, ce qui permettrait ainsi de (re)créer 200.000 emplois nouveaux dans le service public et de dégager une plus-value de + 60 milliards.

4.4 Ces 60 milliards dégagés, qui sont un boni réel, et non pas un argent virtuel (voir Plan Maribel et Maribel bis), pourraient être utilisés pour financer la réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire et sans augmentation du coût du travail dans les entreprises de plus de cinquante travailleurs, ce qui permettrait ainsi de créer dans le privé 178.125 emplois nouveaux (voir Plan C.N.E * sur la réduction du temps de travail qui évalue le coût de la réduction du temps de travail à 32 heures à 77,3 milliards)

4.5 Dans notre pays, dans nos Régions et dans nos Communes, on pourrait ainsi créer 200.000 emplois publics et au service du public (soins hospitaliers, enseignement, monde associatif, etc.) et 178.125 emplois dans le privé soit au total 378.125 emplois nouveaux.

* Voir l'annexe
I pour les
détails de ces
calculs.

* Voir dans le
journal
précédent (n°5)
page 20

Emplois

Annexe

Calcul du coût net pour l'état

Le coût réel d'un emploi « Lombardo » est nettement inférieur aux 774.000 FB alloués aux Communes pour chaque emploi. L'Etat et l'O.N.S.S. bénéficieront en effet d'un certain nombre de retours directs.

Pour évaluer ces « retours », il faut préciser un peu les hypothèses. Supposons qu'en moyenne, la quote-part apportée par les Communes porte le brut annuel à 700.000 FB (au lieu des 610.000 FB du minimum garanti, ce qui représente un effort réel de moins de 7.500 FB / mois pour la Commune). Dès lors la rentrée en cotisations sociales personnelles est de 97.000 FB/an (700.000 x 13,8%) ; et en cotisations patronales 119.000 FB/an (700.000 x 17 %) ; soit au total 226.000 FB/an.

Ensuite, les rentrées fiscales directes nouvelles peuvent être approchées par un taux moyen d'I.P.P. de 20% (correspondant à cette tranche de revenus) d'où, recette nouvelle I.P.P. : (700.000 - 97.000) x 20% = 120.000 FB/an.

Pour les rentrées fiscales indirectes, il faut d'abord évaluer le supplément de revenu consommé. On fera l'hypothèse que la personne disposait ultérieurement de 300.000 FB/an (allocation de chômage moyenne) et qu'elle consommera la totalité de son nouveau revenu, après paiement des cotisations sociales et de

l'I.P.P. Le supplément de revenu consommable s'établit donc à 183.000 FB [(700.000 - 97.000 - 120.000) - 300.000]

Le BFP donne un taux moyen d'imposition de la consommation de 18,7% ce qui conduit à environ 34.000 FB de recettes fiscales indirectes.

On en arrive donc à : 774.000 - 226.000 - 120.000 - 34.000 = 394.000 FB/an de coût réel par emploi créé.

Enfin, pour évaluer l'économie faite par le non-paiement d'allocations, il faut voir quelle était la situation de la personne avant l'embauche. Si elle était chômeur complet indemnisé, l'allocation mensuelle moyenne tourne autour de 300.000 FB/an. Si elle bénéficiait du minimex isolé, cela représente 250.000 FB/an. Mais il est également possible que soient engagés des demandeurs d'emplois non-indemnisés pour lesquels il n'y aura bien sûr pas d'économie de ce type. (Voir la question du ciblage).

Le coût net pour l'Etat, par emploi, s'établit en définitive donc à :

- **94.000FB/an** si on engage un chômeur complet indemnisé
- **144.000FB/an** si on engage un bénéficiaire du minimex ;
- **394.000FB/an** si on engage quelqu'un qui ne bénéficierait d'aucune allocation.

L'action de l'A.S.B.L. «Plan Lombardo pour l'Emploi» vous intéresse ???

Comment faire ?

Il vous suffit d'effectuer un versement en mentionnant vos nom, prénom, adresse et qualification ainsi que le numéro de code qui vous intéresse au numéro de compte de

l'A.S.B.L. «Plan Lombardo pour l'Emploi» : 068-2211543 - 67

Code

- 1.Si vous désirez être membre adhérent;
- 2.Si vous désirez être tenu informé de nos actions et activités;
- 3.Si vous désirez être solidaire de nos actions;
- 4.Si vous désirez organiser un débat.

Montant de la cotisation à votre convenance: Membre adhérent : 300 francs,
Membre d'honneur: 600 francs
Membre protecteur : 1.000 francs

ELECTRABEL: un combat exemplaire... et révélateur

Charleroi, le 2 décembre 1997

Victor
MARTIN,
Secrétaire
Permanent,
Secteur
GAZELCO

Bonjour à tous,

Comme convenu, je vous fais part de la situation dans le secteur du gaz et de l'électricité par rapport au conflit qui a débuté le 12 mai 1997. Cela fait plus de 6 mois (ou 204 jours) que les travailleurs du secteur sont dans l'action sans désarmer. Nous en sommes à plus de 600 actions de grève sans pour autant que cela ne bouge, mais à cette question, on peut tenter de répondre en y faisant plusieurs constats :

- Il n'y a pas de réelle volonté des politiques (tous) de faire aboutir cette revendication, pourtant, la seule à faire chuter d'une façon importante, le taux de chômage en Belgique. Pourtant, tous, par de grandes envolées, la revendiquent à corps et à cris (cela, c'est pour se donner bonne conscience).

- Pour le syndicat socialiste (F.G.T.B.), j'estime aussi que son attitude est pour le moins défensive; il y a bien des déclarations mais tout cela est bien trop timide que pour renverser la vapeur et pourtant, quelle belle carte à jouer dans ce domaine de rendre à cette population la possibilité de travailler, afin de pouvoir vivre dignement comme chaque individu est en droit de vivre (jamais autant de pognon n'a circulé qu'aujourd'hui).

- Et que dire dans le cas précis du syndicat chrétien (la C.S.C.) où cette dernière, depuis des années, hurle à l'emploi alors que dans ses instances, des composantes signent des conventions pour des statuts précaires, plus de flexibilité, le prolongement de l'horaire de travail, et admettent qu'une société qui fait des milliards de bénéfices perde des milliers d'emplois statutaires pour faire place à des sans-emploi avec des status précaires. Heureusement qu'il existe dans cette C.S.C., la C.N.E. qui défend le véritable emploi.

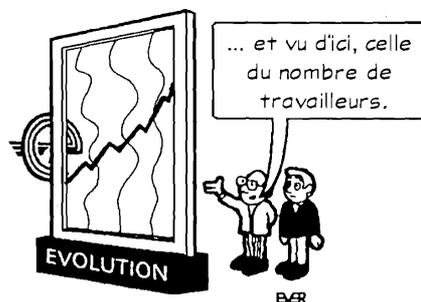
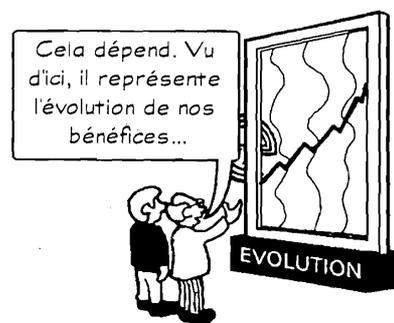
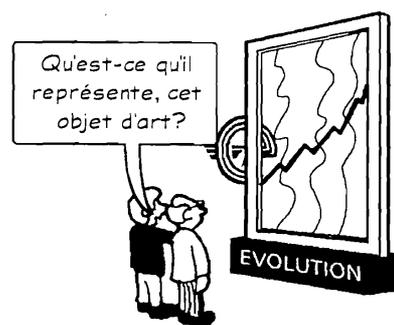
- Mais d'autres éléments entrent en ligne de compte aussi : le rôle de la F.E.B. qui a probablement donné consigne de ne pas ouvrir la porte à la réduction du temps de travail.

- Il faut savoir aussi que rien ne favorise l'aboutissement de notre revendication puisque la ministre de l'emploi et du travail - appartenance C.V.P. - puisque le président de la Commission Paritaire - appartenance C.V.P. -, puisque le président de la F.E.G. (Fédération Electricité-Gaz) pour la Flandre est d'appartenance C.V.P., on peut mieux comprendre le blocage mais certainement pas l'admettre.

- Quant aux mandataires publics ou politiques, peut-on leur demander d'être porteurs de notre message alors qu'on les retrouve dans les conseils d'administration d'Electrabel?

Bref, notre combat est long, dur, nous sommes isolés et en Belgique, nous n'avons plus ou pas d'hommes ou femmes suffisamment capables actuellement de prendre à bras le corps le défi de donner ou de rendre à chaque citoyen la dignité (Pauvre Belgique !). Mais nous ne devons certes pas perdre courage. Depuis que le monde est monde, les travailleurs organisés ont toujours eu le courage de se battre pour les vraies valeurs. L'imagination sera au pouvoir, à nous de jouer.

Pour ce qui est de notre combat, je peux vous dire que nous sommes et resterons déterminés à aller jusqu'au bout de nos forces, nous estimons



que cela vaut vraiment la peine de foncer et faire le forcing contre ce fléau qu'est le chômage et donc, à terme, l'exclusion et cela, jamais.

Pourtant, il faut que l'on sache que la difficulté est grande puisque depuis trois mois maintenant, la direction applique des mesures de distorsion envers les délégués qui ne sont plus payés dès qu'ils font leur travail syndical dans l'entreprise et en dehors de celle-ci, mais jamais ils ne vendront leur mandat à ce dictât patronal.

Mais nous ne désespérons pas. Nous avons aussi pendant ces mois derniers usé le matériel mais aussi les directions et cadres souvent aux commandes et maintenant que l'hiver est là - jamais nous ne l'avons autant désiré - il va peut-être nous aider à réussir, lui.

Enfin, une note d'optimisme puisque nous venons d'avoir un congrès de l'Interrégionale Wallonne de la F.G.T.B. et je dirais qu'enfin, la tendance est de faire maintenant le forcing et de nous aider à sortir de l'impasse. Aujourd'hui je peux aussi vous annoncer que la F.G.T.B. dans son congrès statutaire qui se termine ce jour a manifestement mis le cap pour donner la priorité à la RTT mais de façon encore trop timide à mon avis. Je pense qu'après toutes les déclarations faites, la machine va se mettre en marche et avant d'y arriver, ce sera comme notre conflit, long, très long, trop long.

Quoi qu'il arrive, nous avons déjà décidé (Gazelco-CNE) de durcir encore un peu plus nos actions à partir du 15 décembre 1997, surtout dans les domaines stratégiques.

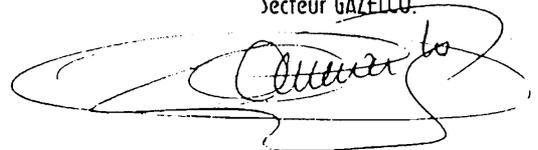
2. la place
nous manque
ici pour vous
les présenter...
suite au
prochain
numéro!

Voilà, avec quelques documents en annexe², quelques réflexions et un éclairage sur la situation actuelle dans ce secteur pourtant bien portant. Pour ma part, je n'ai aucun souvenir d'un conflit social aussi long dans quelque secteur que ce soit et de me poser la question : Electrabel, c'est qui ?...

J'espère que ces quelques lignes apporteront à suffisance la démonstration que notre combat est exemplaire puisque le choix des travailleurs l'est aussi dans ce secteur en refusant du salaire pour créer de l'emploi et permettre à d'autres d'être heureux de vivre et de faire vivre.

Victor MARTIN,

Secrétaire Permanent,
Secteur GAZELCO.



Chômeurs, pas chiens

Pour sortir les chômeurs du ghetto invisible

Rappel. Dans la région liégeoise, le mouvement Chômeur, pas chien s'est mis en place pendant les mois d'été, à l'initiative de personnes et d'associations qui se rencontraient occasionnellement au local de l'asbl Carlo Levi, à Liège.

Même si nous en avons déjà parlé, il n'est pas inutile de redire que la réglementation concernant les chômeurs (et plus généralement, des « demandeurs d'emploi ») consacre un statut de sous-citoyen évoquant de manière saisissante les régimes d'apartheid ou la législation nazie concernant les Juifs.

Sans emploi, les personnes sont chassées hors de l'espace démocratique délimité par les lois constitutionnelles et parquées dans un goulag que clôturent des règles si absurdes et contradictoires qu'aucun être humain, animé des besoins sociaux et affectifs les plus naturels, n'est capable de les appliquer telles quelles.

Un directeur à l'Onem déclarait ces derniers jours, en privé bien entendu, qu'il se faisait fort avec la législation existante de mettre en faute n'importe quel allocataire (on peut vous assurer que ça déteint sur sa tronche).

L'objectif évident de cette législation est double : premièrement expulser le plus grand nombre de chômeurs du droit aux allocations et corollairement des statistiques (la crise est finie !, vive le capital ultra-libéral !) et deuxièmement, enfoncer la population « excédentaire », selon les critères du néolibéralisme-roi, dans la clandestinité et la délinquance. Un chômeur ne fait plus un pas, ne pose plus un acte, ne prend plus un seul engagement sans se sentir coupable quelque part¹. Induit par la pression administrative, chez beaucoup de sans-emploi, un sentiment de honte et d'écrasement contamine la vie familiale et sociale et aboutit à un état de dépression larvée qui rend toute mobilisation de plus en plus aléatoire: non seulement, le chômeur perd l'espoir d'en sortir jamais, mais il perd aussi le courage de se révolter.

Coupable et passif, il est donc mûr pour les « rationalisations » de l'avenir.

À quoi on ressemble...

Essentiellement composé de chômeurs, 'Chômeur, pas chien' propose une structure lâche, décentralisée, à l'intérieur de laquelle se fédèrent des groupes d'action et de réflexion. Nous cherchons aujourd'hui par quels moyens les chômeurs pourraient sortir du ghetto invisible qui leur est assigné. Notre ambition, à cet égard, est que la partie de la population qui se croit à l'abri ne puisse plus ignorer ce qui se commet contre les sans-emploi en son nom, et pour quelles véritables raisons.

Première phase : rencontrer les chômeurs, établir le contact, libérer la parole. Quand nous sommes présentés dans les files de pointage pour la première fois, nous n'en menions pas large : porteurs d'une motion-pétition (voir l'encadré), nous demandions aux personnes abordées de donner leur nom et leur adresse pour signifier leur engagement dans un mouvement de résistance au système actuel. Nous avons été prévenus contre la difficulté d'une telle démarche : Les chômeurs auront peur, nous disait-on, ils ne signeront pas. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on leur foute la paix. Ils rasent les murs, ne parlent pas entre eux, présentent leur carte et foutent le camp.

Ce n'est pas ce qui s'est passé: la plupart des hommes et des femmes accostés nous ont écoutés avec sympathie et ont demandé à signer. Certains avec beaucoup d'enthousiasme. Le jour même, ou le lendemain, quelques uns venaient nous retrouver. Au Carlo Levi, deux jeunes nouveaux venus ont proposé d'agir de manière à obtenir que dans chaque bureau, deux ou trois chômeurs « locaux » prennent le relais, se mettent à parler avec les autres en diffusant la pétition comme support, et qu'ainsi s'installe une espèce d'archipel de la parole et de la conscience en action: c'est ce à quoi vont s'attacher les équipes qui sillonnent les files de

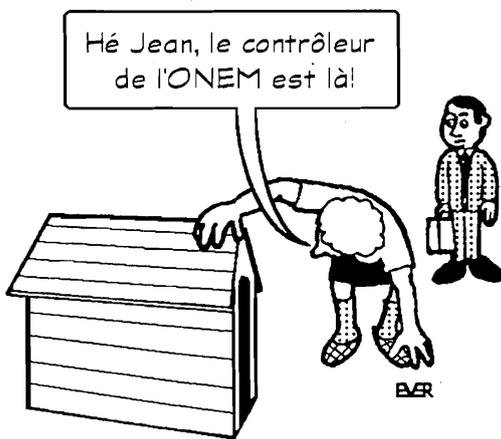
*Chiquet
Mawet,
Alternative
Libertaire*

Je suis chômeur
Je ne l'ai pas cherché
et personne n'a le droit
de me traiter
comme un chien.
J'ai ma dignité
d'être humain
et le droit de vivre
et faire vivre
ma famille décemment.
Je veux mener librement
ma vie sociale,
culturelle,
et amoureuse
comme les autres,
sans être pisté par
des inspecteurs acharnés.
Je refuse la fatalité.
Ça doit changer.
Chômeur, pas chien

pointage les 3 et 26 de chaque mois, à Liège, à Verviers, et, nous l'espérons, bientôt à Charleroi, Bruxelles, un peu partout.

Parallèlement, tous les premiers mercredis du mois, de 12 à 14 heures, un espace-rencontre entre chômeurs est prévu au 'Carlo Levi', à partir de ce 3 décembre, en présence d'un juriste. La première idée, classique, était d'installer une permanence juridique pour aider les chômeurs face à l'ONEM. Mais de la dernière réunion émerge une volonté d'autonomie tout-à-fait réjouissante: pas de consultation entre « victime » et expert, les nouveaux seront accueillis par les anciens, chacun, en son nom, parlera aux autres de ses problèmes, de sa vision des choses, de ses désirs.

Nous apprendrons d'abord à nous défendre nous-mêmes (un juriste sera toujours présent, qui nous conseillera, nous informera et dirigera



éventuellement les personnes vers des services de défense). Nous chercherons ensuite les meilleurs angles d'attaque pour

forcer l'adaptation de la législation aux besoins prioritaires de la société, qui ne sont pas, à notre avis, comment frauder le fisc, mais comment vivre (bien) ensemble à l'intérieur d'un réseau économique dont le fonctionnement exige toujours moins de « travailleurs ».

Dès que l'intendance suivra (elle se structure au fil des actions et avec l'accroissement du nombre d'intervenants), des équipes se relaieront pour assister les chômeurs soumis à une visite domiciliaire: s'ils souhaitent notre témoignage, nous serons présents, prêts à intervenir et à rendre publics les dérapages.

Enfin, depuis plusieurs semaines, un groupe de prise de parole et d'animation théâtrales, animés par les Acteurs de l'ombre avec Thierry Muller, travaille à la mise au point d'interventions publiques et spectaculaires sur les lieux où les demandeurs d'emploi se rencontrent nécessairement: trottoir, ONEM, bureaux de chômage, CPAS, syndicats etc. C'est passionnant et c'est marrant. Ouvert à tous, ça risque de déborder très vite les capacités d'accueil et de gestion des Acteurs de l'ombre, logés, entre autre, au centre culturel La Zone, 27 rue Méant.

Mais on s'en fout, c'est gai comme tout.

¹ Ce sentiment est encore exacerbé par la quasi impossibilité d'obtenir une information fiable sur les points les plus sensibles et les plus douloureux de la condition du sans-emploi: l'administration de l'ONEM recommande de s'adresser à l'organisme payeur, qui renvoie au Forem et il n'est pas rare que les trois institutions répondent de manière contradictoire, presque toujours oralement, ou alors par notes non signées, laissant au présumé tricheur, le loisir de s'enfoncer dans une erreur dont il sera bien entendu le seul responsable: Nul n'est censé ignorer la loi.

Des Sans Voix se cousent la bouche en Argentine

« Le jeudi 23 octobre 1997, à Jujuy dans le Nord de l'Argentine, 5 chômeurs se sont cousus la bouche. »¹ « Pourquoi en arriver là ? » - me direz vous... N'est-ce pas le signe d'un désespoir très profond ?

Ce jeudi-là se situait à 48 heures d'élections partielles.

Ces chômeurs faisaient partie d'un groupe de 80 personnes en grève de la faim depuis le 14 octobre. Ils avaient décidé de se laisser coudre les lèvres en deux points, à environ un centimètre des commissures. Leur porte-parole affirmait: « Ils sont tellement fatigués qu'ils n'ont pas souffert. » (sic !) Ils voulaient en fait par cette action montrer leur volonté de trouver un emploi et d'être enfin pris en compte par les autorités publiques. La seule raison de leur acte n'était-elle pas motivée par la nécessité que leurs besoins les plus essentiels (soit survivre) soient, dans les faits, respectés ? Ne devrait-ce pas être seulement et uniquement une tautologie ? Que de souffrance pour seulement montrer ce désir fondamental !

La province de Jujuy se trouve dans le nord de l'Argentine, à la frontière avec la Bolivie. Six cents mille personnes y résident. C'est une des provinces les plus pauvres du pays. S'y trouvent aussi (d'après l'article du Monde) six cents mille chômeurs ou humains sous-employés : soit un nombre identique d'habitants ! (resic !) Se vendre à la journée ou à la semaine pour des travaux agricoles est quasiment la seule possibilité d'emploi qui leur est laissée. « *Même les petites et moyennes entreprises qui survivent encore demandent qu'une pause leur soit accordée pour leur permettre d'absorber le choc* ». Quel choc ? Mais c'est bien sûr... celui de la globalisation de l'économie, l'ouverture des marchés, les privatisations à tout crin (sidérurgie, eau, électricité, téléphone), le peso rivé au dollar pour assurer la stricte parité entre les deux monnaies.

Ainsi, la misère ne cesse de croître depuis le plan d'ajustement structurel imposé par le FMI en 1991. Le hic c'est que la misère ne se privatise pas, elle ne rapporte pas... et personne ne veut s'en occuper... « *Les riches sont riches et les pauvres vraiment pauvres* ». La privatisation a entraîné une large kyrielle de pertes d'emplois comme dans la sidérurgie : 4.500 emplois perdus sur 6.000. De plus, les argentins doivent faire face à la main-d'oeuvre clandestine bolivienne, qui accepte de travailler pendant dix heures par jour seulement pour 3 pesos, « *alors qu'un kilo de pain, là-bas, coûte un peso* ».

Pourquoi s'étonnerait-on encore que « *la province de Jujuy a connu ces derniers mois des manifestations d'une rare violence avec routes coupées et affrontements avec les gendarmes* » ? Ces révoltes ne sont-elles

pas légitimes ? Quels autres choix restent-ils à ces laissés-pour-compte de la globalisation ? Quelles logiques sont-elles cachées dans la tête des gouvernants qui mènent ces politiques ? En tout cas, elles s'avèrent dans la réalité dévastatrices pour les populations qu'ils sont chargés de gouverner. N'y a-t-il pas un lien entre ces politiques appliquées ailleurs et celles qui nous gouvernent ? Ian Angell², ce prophète moderne de l'apocalypse n'est-il pas annonciateur d'un réel danger de mort pour beaucoup d'entre nous ?

La méthode appliquée pour atteindre cette globalisation et les prédictions de ce prophète de malheur ne sont-ils pas prémonitoires et ne représentent-t-il pas une réelle menace du même genre que l'Extrême droite ?

Si la réponse s'avérait positive, cela voudrait dire que... pour les personnes qui n'arrivent plus à suivre et s'adapter aux changements technologiques auxquels notre société tente de faire face en ces temps difficiles, pour les dirigeants de notre planète, il vaut mieux éliminer³ ceux qui dérangent la production des richesses ?



Claire André

Voulons nous, nous citoyens, oui ou non une société où nous pouvons tous et toutes participer et vivre décemment ? Nos dirigeants ne nous préparent-ils pas un monde où seuls quelques uns (soit « l'élite ») pourrai(en)t rester sur terre pendant que les autres (soit les exclus) n'auraient plus d'autre choix que de disparaître à petit feu... Cela signifierait que nous nous dirigeons vers le summum de l'horreur !

Ainsi, si tel était le cas, ce résultat ne signifierait-il pas que nos gouvernants sont incompetents ? Si oui, nous pouvons légitimement être écoeurés par leur manque d'ambition ! Ils renonceraient ainsi définitivement à agir dans un sens plus positif c'est à dire distribuer plus équitablement les richesses de ce monde. Or celui-ci est réellement plein d'abondance. Les moyens: technologies, fric, idées etc... présents ne demandent qu'à être exploités ! Cette richesse ne devrait-elle pas être partagée équitablement ; autrement dit entre tous ?

Par conséquent, il est moins une ! Nous précaires, nous devons nous bouger pour nous défendre ! Bref, une solution pacifique à cette menace, n'est-elle pas de montrer notre solidarité et de manifester concrètement notre volonté que cela change via des revendications précises et des solutions à présenter aux gouvernants. Il est grand temps que nous, précaires et autres exclus de cette planète, nous leur posions la question et que nous inversions la vapeur en imposant de manière non violente et démocratique (et donc en pleine possession de notre liberté) un autre modèle social que celui de la « pensée unique »⁴.

Nous nous ne pourrions nous en sortir que si nous sommes solidaires en Belgique et aussi les pays riches avec les pays pauvres (Europe de l'Est et Tiers-Monde). Devrions-nous nous désespérer comme ces argentins ou montrer notre colère ? Jusqu'à quand pourrions nous rester calmes et non violents ?

¹ Cette information nous a été transmise par «le Réseau de luttes des Marches Européennes contre le Chômage, la Précarité et les Exclusions». L'écriture de cette réflexion se base sur un article paru dans le Monde du 25 octobre 1997 d'Alain Abellard, «Cette autre Argentine où les chômeurs se cousent la bouche».

² Ian Angell est considéré comme « le prophète du 21ème siècle ». Il a écrit un livre « Le manifeste barbare ». Il y développe une vision cauchemardesque du futur.

Quelques morceaux choisis: « Pour gagner, il faut prendre les décisions intelligentes (???) ». L'erreur renverra votre société dans l'obscurité (de ce monde virtuel) et entraînera son extinction. » (...) Pour lui, les États sont obligés, pour survivre, de trouver les personnes adéquates, quels que soient leur race, religion, âge ou sexe. Pour attirer ces profils, ils doivent arrêter d'augmenter les taxes. L'élite doit payer moins de taxes et non plus. Jusqu'ici, les États légalisent le crime organisé en taxant les plus forts. « Ce n'est pas ainsi qu'ils attireront ceux qui sont capables de générer de la croissance », poursuit Jan Angell. (...) « Les autres travailleurs coûtent beaucoup plus qu'ils ne rapportent. Et les entreprises réfléchissent à la manière la plus appropriée de s'en séparer. » (...) « La croissance est générée par l'élite et non par les travailleurs actifs dans la production ou les services de base » (...) « Dans une économie intégrée globale, seuls les pays capables de générer des travailleurs intelligents seront riches. Les États doivent comprendre qu'ils deviennent des entreprises commerciales et doivent donc s'organiser comme tels. » (...) Soit pour Angell (nom oh! combien antinomique comparative-ment à l'idée de diable !), cette évolution qui pèse aujourd'hui sur le monde occidental a trop longtemps vécu en protégeant ses intérêts nationaux et des industries obsolètes alors qu'on est entré dans un monde global. (...) « Il devrait y avoir un gouvernement élu par les détenteurs de la connaissance et un gouvernement pour ceux qui n'y ont pas accès. » (...) « Le 21^{ème} siècle sera celui de l'individu et non de la tribu. » ... Pour lui, il est symbolique de constater que, aux Etats-Unis, il y a trois fois plus de gardes privés que de policier. « Le perdant doit s'en remettre à la police, le gagnant peut s'entourer de gardes privés. ».

Et beurk ! - cfr article paru dans l'Echo du 5 juillet 1997 « PROPHETIE: LE MONDE DE DEMAIN SERA-T-IL RÉSERVÉ A UNE ELITE ? » de Didier GroGna - St- Paul-de-Vence - Cet article a été diffusé auprès des personnes qui ont demandé à recevoir les invitations à l'atelier « Comment mobiliser les sans emploi et les précaires ».

³ Et pour éliminer... je ne boirai pas Vittel !

⁴ cfr article d'Ignacio Ramonet paru en première page du Monde Diplomatique de janvier 1995 explicitant c'est quoi la pensée unique. - Copie disponible sur demande via le Monde Diplomatique, ce du moins, je l'espère ! ou en utilisant un moyen alternatif (la

Un chômeur étonné ! Parcours du combattant

Michel Afazur

L'Europe est là ! J'ai fait la Marche européenne contre le chômage car je pense que tout citoyen est responsable des lois qui existent dans son environnement. La marche a été un système d'alarme mis en fonction CAR NOTRE MONDE A DE NOMBREUX DYSFONCTIONNEMENTS. Et c'est ainsi que je suis arrivé à Bruxelles ...

Il est six heures. Il faut se lever. La journée va être rude. Eh oui, je m'inscris comme demandeur d'emploi, enfin quoi, je suis chômeur. Il paraît que ce n'est pas simple!

Je suis comme un jeune sortant de l'école, c'est la première fois que je m'inscris en Belgique. Je ne sais pas du tout « comment ça marche »; je vais m'armer de patience, en essayant de rester « ZEN ».

D'abord il faut savoir où s'inscrire : FOREM, ORBEM, puis on commence à faire la queue, ou comme on dit ici, la file!

On est orienté vers un étage, un bureau, on fait une petite « file », on prend un ticket et on attend notre tour; on doit ensuite remplir des papiers, lorsqu'ils sont bien remplis, JE SUIS DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRIT. C'est super!

Mais ce n'est pas fini. Direction organisme payeur: l'état ou un syndicat. Je me dis: « un syndicat sera plus cool », « ils sont là pour défendre le travailleur ». Au syndicat de nouveau la queue - hum - la file - prendre un ticket - puis on me dit: « vous n'êtes pas affilié ! »

On me donne l'adresse, je fonce pour m'affilier.

C'est trop cher. Je ne peux pas payer.

Je discute, j'explique mon cas, à force, le gars sympa me donne malgré tout les papiers pour pouvoir m'inscrire. Mais je ne toucherai pas le chômage tant que je ne paierai pas ma cotisation - et je n'ai pas l'argent - insalubre ...

Enfin je reviens à l'autre endroit, on me dit de prendre une carte de pointage, on me donne l'adresse du lieu de pointage, et je dois aller pointer illico presto. J'arrive à l'orbem de pointage, j'attends dans la file, puis on me dit que je suis en retard d'un quart heure : je dois revenir demain !

Je retourne au syndicat, je fais la queue, on me donne un numéro, j'attends, je suis reçu au

bureau. On me dit que je n'ai pas mon carnet syndical. J'explique au gars que je n'avais pas d'argent pour le prendre mais que son collègue m'avait dit que je pouvais malgré tout m'inscrire. Il remplit un tas de papiers, pourquoi diable me demande-t-il l'âge de la personne avec qui je vis, la date de naissance de sa fille ? Qu'est-ce que je sais moi ? Au bout du compte, me voilà inscrit aussi ici.

OUF ! OUF !!!!!!!!!!!

Voilà une journée bien remplie. Maintenant, je dois penser à trouver du travail pour pouvoir payer le syndicat pour qu'il m'ouvre les droits aux indemnités auxquelles j'ai droit ...

Cela fait deux mois que j'ai à faire aux institutions du chômage en Belgique. Heureusement j'ai trouvé un travail à mi-temps, car quand on transfère ainsi un dossier chômage de France en Belgique, il faut presque trois mois pour pouvoir toucher ses allocations ... Mais ce n'est pas fini, les tracasseries, quand on travaille à mi-temps : pour rester demandeur d'emploi à temps plein, il faut encore aller au pointage, remplir plein de papiers chaque mois, courir au syndicat ...

Aujourd'hui je m'insurge contre ce contrôle hypocrite que subissent ici les chômeurs ainsi que les travailleurs précaires, bien que les institutions ne soient pas capables de le mettre en œuvre. On veut dégoûter le chômeur par la lourdeur administrative qu'on lui impose. Toutes ces armes sont utilisées contre les petits citoyens qui n'ont pas d'emploi. C'est une chose difficile à vivre pour la plupart, en plus on les écrase de façon paternaliste, même de la part des syndicats car ils ne défendent pas le chômeur, c'est eux qui ont pris en charge une partie de cette lourdeur administrative coloniale.

On m'a dit : « tu vas t'y plier toi aussi, tu n'as pas le choix ». C'est vrai, j'ai choisi de vivre en Belgique, je subis cette énorme attaque contre le droit du citoyen chômeur. Je subis ce contrôle d'un autre temps! Mais je réponds à ceux qui voudraient voir le citoyen chômeur rompre et se taire : aujourd'hui je plie, mais demain, je gagnerai comme nous avons gagné déjà en France. Enfin, en France on n'est pas mieux payé, mais au moins il n'y a pas autant de pa-perasses ... AC ! est passé par là !

L'Europe est là ... Tu parles qu'elle est sociale !

Témoignages

Sans emploi et syndicat: le débat interdit

Corine Barella

A l'occasion de la Marche Européenne contre le chômage, la précarité et l'exclusion, les chômeurs belges ont sollicité une dérogation de pointage auprès du comité de gestion de l'ONEM, organe paritaire rassemblant représentants du patronat, des syndicats, du ministre des finances et du ministre de l'emploi. A la surprise générale, y compris de syndicalistes organisateurs de la Marche, - à l'exception des plus cyniques peut-être ? - le comité de gestion de l'ONEM rendait un avis unanimement défavorable à la demande.

Que cette décision empêche les sans emploi d'exercer un droit civique fondamental: celui de manifester leur opinion, n'a posé problème à personne, on ne peut qu'être choqué - encore une fois, si on n'est pas encore cynique-.

Poser la question de la relation entre chômeurs et syndicats est un tabou. Occulter le débat, c'est à terme causer plus de mal à la pérennité du syndicat en ce qu'il a de fondamental, et de plus noble: la défense des intérêts et des droits des travailleurs, y compris les travailleurs sans emploi.

Le syndicat représente dans l'imaginaire collectif un lieu de lutte, d'entraide et de solidarité pour la justice sociale. Cette image-là est en perte de vitesse. Le syndicat, pourvoyeur d'allocation, en oublie sa raison d'être. Entre les discours tenus au sommet de la hiérarchie syndicale, qui prétendent défendre les droits des sans emplois (sans jamais les consulter par ailleurs), et le vécu quotidien du chômeur dans son « administration » syndicale, il y a un monde de différences. Le sans emploi, pris dans le tourbillon des avatars administratifs, et la mise à mal de ses droits élémentaires est désespérément demandeur d'une assistance pour sortir de ses difficultés quotidiennes. Cette aide précieuse est de moins en moins bonne qualité alors qu'elle relève quasi de l'aide humanitaire.

La relation paradoxale qu'entretiennent chômeurs et syndicats est fondamentalement viciée par le clientélisme, érigé en système, comme partout ailleurs. Chacun marche dans le système, mais chacun n'a pas le même pouvoir d'influencer l'autre pour que cela change.

Le chômeur est un pion sur l'échiquier syndical. D'un côté c'est un client que l'on veut garder. De l'autre, c'est un boulet qui déforce le poids du syndicat dans les négociations avec le patronat. Les chômeurs sont les premiers à se rendre compte que leur fonction sociale est d'accentuer la pression sur les salaires, les conditions de travail, les droits des travailleurs.

La solidarité s'est fissurée dans la société, et donc au sein de l'organisation syndicale. Le discours anti-chômeur fait aussi son lit dans le syndicat. Il suffit de dire que les chômeurs ne sont pas des militants, si on regarde le monde du travail, les militants forment une poignée de résistants.

Les fractures se multiplient entre les différents échelons, le plus bas étant à n'en pas douter celui des sans emploi: sans reconnaissance, on mesure leur poids dans l'appareil en nombre de participants au comité de travailleurs sans emploi (quand il existe), alors que dans certaines centrales, les chômeurs constituent la majorité des affiliés.

Les chômeurs n'ont pas à « mériter » d'être défendus par l'organisation. C'est une question de principe éthique. Les syndicalistes se plaignent que les chômeurs ne participent pas aux manifestations, c'est ainsi qu'ils devraient « mériter » l'aide syndicale. Pourtant, lorsque des chômeurs revendiquent et marchent, l'organisation syndicale est la première à leur refuser le droit de manifester !

C'est inacceptable et il faut que cela change.

La démocratie directe : une idée à nouveau dans l'air du temps ?

● Vous faites partie, m'avez-vous dit, d'un «Mouvement blanc pour la démocratie directe». Qu'est-ce que ce mouvement ?

Vous savez, la vie sociale, économique et politique a toujours été au centre de mes préoccupations. Par exemple, à mon arrivée il y a 17 ans en Belgique, je me suis un peu impliqué dans les Magasins du Monde. Plus tard, avec d'autres, je me suis démené pour initier une activité syndicale à mon travail chez IBM.

A un certain moment, avec des amis, nos réflexions nous ont conduits à constater l'importance toujours croissante accordée à l'économie, au détriment de la démocratie.

Et c'est ainsi qu'en 1995, donc avant la marche blanche, nous avons créé un mouvement que nous avons appelé «WIT voor directe democratie / Blanc pour la démocratie directe». La démocratie nous semblait et nous semble encore en danger parce que les partis traditionnels sont sous l'influence du monde des capitaux et du patronat.

● Sauf peut-être les partis Ecolo et Agalev.

Oui, et à l'intérieur des autres partis, il y a des politiciens qui cherchent d'autres pratiques mais qui n'ont pas le pouvoir de les imposer.

Actuellement, le cadre de notre démocratie représentative ne correspond plus à ce que les gens veulent. La majorité des gens, des citoyens, ne sont ni des riches, ni des patrons...et quelle est leur influence sur les choix politiques ?

Ces réflexions et l'observation de ce qui se fait chez nos voisins nous ont amenés à l'idée de la démocratie directe.

● Pouvez-vous expliquer ?

On peut résumer en disant: référendum décisionnel sur initiative populaire.

Prenons un exemple concret: les 32 h. Imaginons que l'on pratique la démocratie directe : un groupe de citoyens peut faire un projet de loi proposant d'instaurer les 32 h à partir de telle date. Dans un premier temps, à condition d'avoir obtenu 20.000 signatures, le projet est soumis au Parlement. Celui-ci doit se prononcer dans un délai de 6 mois . En cas de refus du projet au Parlement, on passe à la deuxième phase : si les initiateurs du projet réussissent à rassembler 200.000 signatures, l'exécutif est obligé d'annoncer la proposition de loi au Moniteur et d'organiser un référendum. Celui-ci constitue la troisième phase. Ce référendum doit évidemment être précédé d'une période d'information et de débats au sein de la société; et ici les médias ont un grand rôle à jouer. Comme base de débats, les citoyens reçoivent le projet de loi et un compte-rendu de l'argumentation (positive et négative) qui a été développée au Parlement.

On voit que par ce moyen, la participation n'a pas le pouvoir de s'opposer à la volonté populaire .

● Cette idée n'est pas neuve...

L'idée que la volonté d'une personne doit être exprimée par elle-même est née avec la Révolution Française(*). La conception de l'application pratique en trois phases a été conçue en 1848, par Moritz Rittinghausen, le rédacteur d'un journal marxiste. Notons que Marx lui-même était opposé à cette idée. En 1850, les communistes allemands ont dû émigrer. Moritz Rittinghausen est venu en France et a eu beaucoup de contacts avec les socialistes suisses et français.

● De là viendrait la pratique du référendum en Suisse ?

Oui, en Suisse, les socialistes ont été capables d'imposer l'idée parce que là, au niveau des communes, les citoyens avaient coutume de se rassembler pour discuter de problèmes

Une interview de Heiko Dittmer (membre de «WIT» et du «Collectif Solidarité contre l'Exclusion»). Propos recueillis par Brigitte Poulet.

* Et avant encore, J-J Rousseau l'avait exprimée dans Le Contrat Social (ndlr).

A lire... A débattre

La Suisse

MOTS CROISÉS	
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
2	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
3	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
4	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
5	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
6	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
7	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
8	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
9	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
10	● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

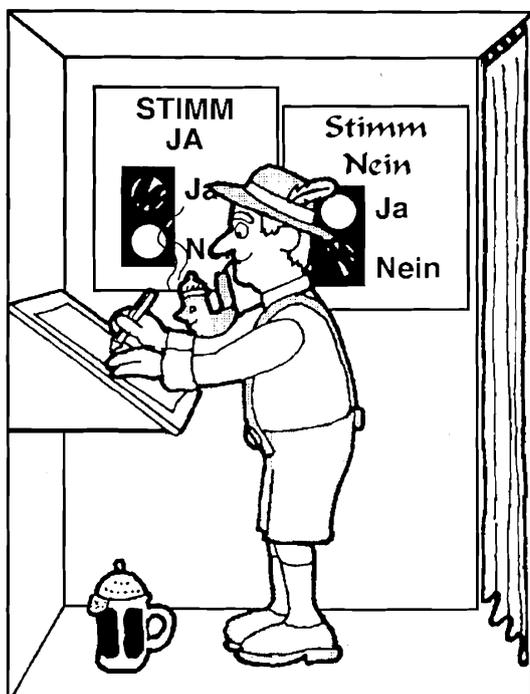
HORIZONTAL

politiques. Et au cours de ces assemblées, ils prenaient des décisions par un vote à main levée.

Ce concept de Démocratie Directe est en train de sortir de l'oubli. Nous avons essayé de l'analyser, de voir quels sont ses effets.

- *...Malgré cette pratique, on ne peut pas dire que la Suisse soit un pays très progressiste.*

Non, mais la procédure est correcte. Le résultat reflète ce que les gens pensent.



Vous savez, les arguments que l'on présente contre la démocratie directe sont presque les mêmes que ceux qu'on a invoqués contre le vote des femmes. Ce sont des arguments contre la démocratie en soi !

En étudiant cette question, nous sommes tombés sur des documents incroyables. Un chercheur suisse s'est demandé si la pratique de la démocratie directe avait des

conséquences dans d'autres domaines de la vie politique. Eh bien, les résultats de son étude sont surprenants: dans le canton où la participation aux référendums est la plus élevée, il a constaté jusqu'à 40 % de fraude fiscale en moins ! Il a vu aussi que le produit cantonal brut était jusqu'à 15 % plus élevé, et que les dépenses publiques suivaient.

- *La démocratie participative induirait un comportement citoyen!*

Regardez en Bavière, un «Mouvement pour la Démocratie Directe» a été créé en 1992. En 1995, ses initiateurs ont fait une pétition pour l'application de la démocratie directe telle que je l'ai expliquée plus haut. Leur avantage a été qu'il existait là une possibilité de référendum, mais très difficile à appliquer : 10 % de la population devait aller dans un délai de 15 jours à la commune pour demander d'organiser ce référendum.

Eh bien, le Mouvement a réussi ! 1.300.000 per-

sonnes se sont déplacées à leur commune ! Depuis lors, il y a eu 300 référendums en Bavière, au niveau communal. Les analyses concordent pour dire que les citoyens utilisent leur pouvoir avec une responsabilité qu'on ne croyait pas possible.

- *Pourquoi un mouvement «blanc» ?*

Nous avons voulu ouvrir à toutes les couleurs politiques. C'est presque la feuille blanche où le citoyen peut inscrire ce qu'il veut. Je sais que dans la partie francophone du pays, le terme «blanc» n'est pas toujours très bien reçu ...

En 1995, lorsque Mr Dehaene a avancé les élections, notre mouvement existait déjà depuis quelques mois. Nous nous sommes sentis très interpellés : en cette période de débats politiques, ne devons nous pas être présents, pour soumettre l'idée de la démocratie directe aux citoyens ? Nous avons donc décidé de participer aux élections. Il n'a pas été facile de nous faire comprendre parce que l'idée est bien ancrée dans toutes les têtes que pour se présenter à des élections, on doit être un parti. Or nous ne sommes pas, nous ne voulons pas être un parti. Car ce que nous disons, c'est que la démocratie est le terrain des citoyens, pas exclusivement celui des partis.

Nous avons créé des listes pour Bruxelles, Anvers, Alost, Verviers et Louvain.

- *Ça fait plaisir de voir que l'initiative a concerné autant la Wallonie que la Flandre.*

Oui, et tant au Nord qu'au Sud, notre score n'a pas été mauvais, mais surtout on a pu discuter avec des milliers de gens. Après les élections, nous avons lancé une pétition sur la démocratie directe, comme cela a été fait en Bavière, mais en procédant comme si elle faisait partie de nos moeurs politiques. C'est à dire que nous avons commencé à rechercher 20.000 signatures. C'était un travail de titans... et nous ne sommes pas arrivés au bout.

Pourtant l'idée existe, elle est dans l'air du temps. Et pas seulement chez nos voisins. Par exemple, elle est apparue, mais sous une autre forme, dans une proposition de loi déposée par José Darras (Ecolo) en 80.

En 96, a eu lieu la Marche Blanche (ce qui nous a d'abord posé un problème puisque le mouvement qui en est issu s'appelait «blanc» comme le nôtre). Parmi les réactions qui ont suivi, nous sommes tombés alors sur une interview de Michel Graindorge où il disait : « le mouvement blanc est porteur de la démocratie directe » ! (Michel Graindorge a d'ailleurs écrit en 80 un ouvrage intitulé «Démocratie directe»). Même si c'était bien notre avis, allions-nous

pour autant rentrer dans le mouvement blanc ? Nous ne voulions pas tenter de le récupérer pour notre cause. Et mouvement blanc voudrait-il faire sien notre projet ?

Nous avons rencontré à plusieurs reprises Tinny Mast (la mère de Kim et Ken) des Comités Blancs. Elle a trouvé notre idée fondamentale et en parfaite adéquation avec ce qui porte le mouvement blanc; elle aurait même voulu l'inscrire dans la Charte de Comités Blancs... Après mûres réflexions, avec ceux de notre groupe qui ont voulu le faire, nous avons créé un Comité Blanc pour la démocratie directe.

Il y a deux axes de travail dans le mouvement blanc: la vigilance sur tout ce qui concerne la justice, le respect des enfants etc... et un axe plus politique qui s'occupe de démocratie.

Le 21 mars 97, Tinny Mast a lancé à Jumet une nouvelle pétition pour la démocratie directe. Des parents d'enfants disparus l'ont signée, et bien d'autres personnes encore.

● *Le 5 octobre 97, vous avez organisé le «D Day», une journée sur le thème de la démocratie.*

Un groupe de réflexion composé de représentants de 3 partis (SP, Volksunie et Agalev) et de leurs mouvements de jeunes, de syndicalistes, de «Triangle», de «Centrum voor

Politieke Vernieuwing» et de «WIT» a planché sur la question de la démocratie.

Une des principales idées retenues était la démocratie directe. Comme elle ne faisait pas l'unanimité au sein du groupe, nous avons décidé d'en faire le centre d'un débat citoyen. De là est venue l'idée de la journée de la démocratie. Ca a été un travail énorme, mais couronné de succès: il y a eu 3.000 personnes au moins. 100 organisations étaient représentées et on y a vu des politiciens de tous bords. Il y a eu plusieurs débats, notamment sur la démocratie directe, à la suite duquel il y a eu possibilité de voter. Résultat: 62 % de oui.

Ce jour là, avec Triangle, Charta 91, CPV et «Beweging van Mensen van Goede Wil» (Mouvement des Gens de Bonne Volonté), qui sont des associations avec lesquelles nous travaillons depuis un certain temps, on a créé une «Burger platform» (plate-forme de citoyens).

Nos revendications suivent deux axes, mais qui sont liés: plus de démocratie et une fiscalité juste. Plus précisément, concernant ce deuxième point, nous demandons un renforcement de l'inspection contre la fraude fiscale, un impôt sur la fortune et que l'on accorde à chacun la sécurité des moyens d'existence. Vous voyez que nous ne sommes pas bien éloignés du Collectif !

renseignements :

*Heiko Dittmer
03- 440.55.18*

Des exemplaires de la pétition de Jumet sur l'introduction du référendum décisionnel d'initiative populaire peuvent lui être demandés

Quand les travailleurs du sud nous interpellent ...

Ces dernières années, on a pu constater une évolution intéressante dans la démarche des ONG de développement, se rapprochant de la démarche syndicale, du moins sur le plan de la solidarité nord-sud. Rien d'étonnant à cela: la mondialisation de l'économie et la globalisation des marchés nécessitent une nouvelle organisation des travailleurs comme des consommateurs au nord et au sud, chaque citoyen du monde étant tout à la fois (enfin quand il le peut) travailleur et consommateur, et solidaire tout en veillant à la défense de son pouvoir d'achat (quand il en a un), où qu'il vive (on a beau prôner un autre projet de société, il faut tout de même bien manger et se vêtir, allez !)

La solidarité nord-sud a donc un nouveau visage, plus égalitaire, plus pragmatique, en tout cas moins paternaliste et caritatif. Et c'est tant

mieux, même si chez nous le rapprochement entre les ONG, les syndicats, les organisations de consommateurs et autres mouvements militants ne va pas toujours de soi. Les experts en développement trouvent les nouveaux consommateurs-citoyens parfois un peu maladroits, les cadres syndicaux considèrent le monde associatif ainsi en ébullition avec une certaine perplexité, les militants associatifs ont du mal à se débarrasser de leurs habitudes de fonctionnement finalement très individualistes.

Qu'à cela ne tienne: la mise en réseau de tout ce petit monde est une nécessité incontournable, face aux coalitions économiques et financières qui gouvernent aujourd'hui la planète. Et par dessus tout, un élément essentiel de cette restructuration des réseaux sociaux doit nous motiver: c'est l'organisation des mouve-

*Antoinette
Brouyaux*

ments syndicaux dans les pays nouvellement industrialisés.

Grâce aux contacts entretenus entre les ONG et leurs partenaires du sud, grâce à internet qui facilite - quoi qu'on en dise - la communication à l'échelle internationale, grâce aux images télévisées qui nous parviennent, tant bien que mal, à travers la jungle des programmes, nous entendons divers appels à la solidarité, extrêmement mobilisateurs.

Celui par exemple d'Amirul Aque Amin, secrétaire général de la principale organisation syndicale du secteur textile au Bangladesh, de passage en Belgique en avril 1997, à l'invitation de la plate-forme « Vêtements Propres ». Coordonnant 900 comités d'entreprises, tous clandestins, dans la revendication d'un jour de congé par semaine, il a profité de cette occasion pour appeler tous les consommateurs européens à soutenir la cause des travailleurs de son pays, en soutenant la campagne d'interpellation des entreprises, lancée ici en Europe par « Vêtements Propres ».

Ce jeudi 27 novembre, on pouvait voir à la RTBF un reportage réalisé par Solidarité Mondiale au Salvador, où les ouvrières travaillant ou ayant travaillé dans les zones franches, essayent tant bien que mal de constituer un syndicat. Leur représentante lançait elle aussi un appel, citant les marques des vêtements confectionnés dans ces zones franches, dans des conditions matérielles et humaines déplorable.

Au CRIOC (Centre de Recherches et d'Information des Organisations de Consommateurs), on reçoit des informations de l'Asian Monitor Resource Center de Hong-Kong, qui visite des usines en Chine et constate les mêmes problèmes de violation des droits de l'homme dans le travail, tandis que « Bataille ouvrière » à Haïti, se bat contre H.H. Cutler, le plus important sous-traitant de Walt Disney ...

Les exemples abondent, il n'en reste pas moins difficile de faire le choix des produits que l'on achète, en fonction de critères éthiques ou sociaux. Certaines sociétés ne donnent-elles pas l'impression d'être au-dessus de tout soupçon, parce qu'elles sont simplement plus soucieu-

ses de leur image de marque ? Les pires abus n'ont-ils pas cours dans les filières d'importation de produits sans marque, dont on ignore tout ?

Ne va-t-on pas bientôt constater la formation d'un nouveau clivage dans la société, entre les nantis qui auront les moyens de consommer des produits pourvus de socio-labels, et les pauvres qui devront se contenter d'acheter les produits importés de la façon la plus opaque ?

Du 30 avril au 5 mai 1998 sera organisée à Bruxelles une cession spéciale du Tribunal Permanent des Peuples organisée en collaboration avec la plate-forme européenne Clean Clothes (« Vêtements Propres »), et consacrée aux conditions de travail dans l'industrie de l'habillement et des chaussures de sport. Des travailleurs du tiers-monde y seront invités et leurs témoignages seront confrontés aux déclarations des entreprises concernées.

Ce pourrait être l'occasion pour les exclus et les précaires de Belgique et d'Europe, de manifester notre solidarité avec les précaires du reste du monde, et de sensibiliser le public militant présent à l'événement aux problèmes d'exclusion que nous vivons également en tant que consommateurs.

Wibra et d'autres « hard-discounters » seront-ils également sur le banc des accusés, ou n'y trouvera-t-on que les firmes commercialisant des produits coûteux, comme Nike et Levis ?

Enfin signalons également le passage en Belgique, dans le courant du mois de mai, de la « marche globale » des enfants du monde, qui convergeront vers Genève en juin 98 pour la conférence de l'OIT sur le travail des enfants.

Cette initiative est lancée par la Coalition d'Asie du Sud sur la servitude des enfants (SACCS), située à New Delhi. Le projet regroupe actuellement 350 organisations réparties sur 82 pays ... et me rappelle les paroles de Farid, sur la tribune d'Amsterdam, le 14 juin dernier : « **à quand une marche mondiale ?** » Et bien Farid, nous voilà servis, voici une nouvelle marche, enfants admis de surcroît !

Au centre de ce journal :

- le tract de la dernière campagne du «réseau Solidarité» (l'«Amnesty» des droits économiques et sociaux)
- ***Campagne « Défaut de fabrication »*** : les limites de poids ne nous permettent pas d'insérer dans ce journal-ci les cartes de la campagne; vous les trouverez au centre du prochain numéro. Sachez qu'il s'agit d'une nouvelle campagne « Vêtements propres » organisée par les Magasins du Monde -Oxfam. Mettez de côté toutes vos baskets usagées: elles seront rassemblées à l'occasion d'une manifestation (au printemps prochain). Pour tout renseignement: Magasins du Monde, 7a rue E.Michiels, 1180 - Bxl - 02-332.01.10

Une loi contre l'exclusion est en préparation en France

Sous le gouvernement français précédent une « loi de cohésion sociale » était en discussion. Cette loi était fortement critiquée par les mouvements tels que AC !¹, le MNCP², le DAL³, ... pour ses effets pervers comme durcir les conditions d'accès à l'allocation de solidarité destinée aux chômeurs français en fin de droits, généraliser les statuts précaires comme le CIL⁴ ou atteindre aux droits des locataires de logements sociaux.

Juppé et ses Sinistres sont partis ! Place à une autre loi : « une loi contre l'Exclusion ». Elle a le mérite de se préparer en concertation avec les associations de sans emploi : AC !, M.N.C.P., APEIS⁵ et autres associations de luttes comme le DAL et Droits Devant⁶ ainsi que les syndicats et les réseaux. Ce dialogue a lieu en ce moment, en novembre et décembre 97. Son vote est prévu pour juin 98.

Elle aborde les aspects : emploi, justice, santé, logement, assurance maladie, aide sociale, culture et loisirs, surendettement. Il n'est pas étonnant dès lors qu'elle concerne pas moins de 18 ministères.

En matière de **justice**, il est prévu d'améliorer l'accès aux droits. Voici des exemples. Humaniser les procédures et traitements du surendettement avec plus de remises de dettes; mieux préparer les détenus à leur sortie de prison.

Pour la **santé**, exemple : accorder aux plus démunis un bilan de santé gratuit. Le gouvernement veut s'attaquer aux pathologies chroniques liées à la précarité. Une assurance maladie universelle pourrait être instaurée. Elle permettrait à tous citoyens d'avoir accès à ce droit.

Citoyenneté : le vote des SDF est à l'ordre du jour.

A propos de l'**emploi**: augmenter les ressources des plus démunis; réduire du temps de travail, recentrer la lutte contre le chômage de longue durée; relancer la formation professionnelle sont au programme.

Le point **logement** comprend de nombreuses propositions comme la lutte contre l'insalubrité et le saturnisme soit traiter réellement les pro-

blèmes que posent l'exclusion; réformer l'attribution des logements sociaux; accorder des loyers modérés contre la garantie d'assurer le paiement des loyers pour les bailleurs privés,...

Aide sociale : réduire par deux les délais relatifs aux dossiers d'aide sociale, mieux intégrer les familles les plus défavorisées, renforcer la médecine scolaire (création de 1.200 postes), ... Vivre en famille deviendrait un droit.

Pour la **Culture et les loisirs**, exemple : réorienter des programmes du Ministère de la Culture afin d'accroître l'accès à la culture.

Le M.N.C.P. et A.C! ont fait remarquer au gouvernement notamment qu'attendre juin 98 pour revoir les dispositions régressives prises par l'ancien gouvernement dans la « loi de Cohésion sociale » ou pour augmenter les minima sociaux étaient préjudiciable aux chômeurs et aux plus démunis. Ils leur ont aussi rappelé que le point central de la lutte contre l'exclusion est avant tout que chacun dispose de moyens décents pour vivre et non pas d'avoir à revendiquer la gratuité.

S'agit-il d'un début de reconnaissance pour les associations françaises de sans emploi ? Afin d'éviter une confrontation avec les confédérations syndicales à ce sujet, le gouvernement préfère jeter un voile pudique sur la question. Il ne parle pas d'associations de sans emploi mais de « Comités des usagers ». Ceci montre bien que la pleine reconnaissance des organisations de sans emploi n'est pas encore pour demain. Elles existent depuis plus de dix ans en France. En Belgique, elles sont balbutiantes. Bref, il faudra encore beaucoup d'énergie et de travail en Belgique pour que les Sans emploi et les Précaires soient effectivement représentés et puissent se faire respecter par les Autorités publiques (cfr article 342).

Le Collectif pourrait à cet égard être un moteur non négligeable. L'avenir nous le dira.

J'adresse mes chaleureux remerciements à Jean Desessard, permanent du M.N.C.P. d'avoir relu mon article. Il m'a ainsi permis d'écrire un article sur base d'informations vérifiées à bonne source.

Claire André

¹ Agir ensemble contre le Chômage

² Mouvement national des chômeurs et précaires

³ Droit au Logement

⁴ contrats payés 3.800 FF dans la fonction publique, soit moins que le SMIC

⁵ Association pour l'Emploi, l'information et la solidarité

⁶ association qui se bat avec les sans papiers

Les discriminations raciales dans le monde du travail...

Diallo, Aïcha, Thomas et les autres...

Tous égaux dans le monde du travail ?

Colloque organisé par la Boutique Emploi de Bruxelles laïque

Bruxelles, 14 et 15 novembre 1997

*Ariane Hassid,
Administratrice-
déléguée du
Secteur social
de Bruxelles
laïque*

Synthèse des communications

Les différents orateurs ont montré les difficultés économiques, technologiques et culturelles qui apparaissent incontrôlables et qui influencent le marché du travail, bien au-delà du problème de l'exclusion.

Le mécanisme, apparemment irréversible de la politique technologique empêche toute véritable politique de l'emploi. Pourtant, des pistes vers des solutions semblent exister. Par exemple, le pouvoir politique européen pourrait s'affirmer par un contrôle de la Banque centrale européenne par le Parlement européen et pourrait ainsi mettre en place une réelle politique de l'emploi.

La délocalisation des entreprises n'explique pas à elle seule l'augmentation du chômage. Si l'emploi semble dépendre essentiellement de la recomposition des acteurs et d'un changement fondamental des attitudes. Son avenir résiderait dans l'expression de valeurs de solidarité et d'échanges entre les citoyens. Il faudrait aussi aborder la dimension du temps de travail, non plus en heures / semaine, mais en heures / durée de vie professionnelle.

Il existe une politique publique contre le racisme au travail, mais quels moyens se donne-t-elle dans notre société ? Pourtant, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les déclarations qui suivirent garantissent à tous le droit au travail ; travail qui paraît bien être indissociable de la condition humaine.

Les organisations syndicales se trouvent aussi directement concernées par le problème de l'exclusion qui bloque les anciens processus d'intégration qui, avant la crise économique, fonctionnaient très bien au sein des syndicats. Concrètement, les délégués en entreprise prennent de plus en plus en compte les revendications des minorités ethniques, sans que ce soit

perçu comme une discrimination positive.

Mais les discriminations sont bien réelles et il n'y a quasi aucune poursuite judiciaire contre les actes discriminatoires malgré l'existence des législations nationales et européennes. Il faut avouer aussi que l'Union européenne a réalisé peu d'actions concrètes en la matière, mais le dernier Traité d'Amsterdam, qui n'est pas encore entré en vigueur, semble apporter plus de moyens à l'Europe pour lutter contre la discrimination.

Les témoignages ont illustré la réalité du problème de la discrimination vécue au quotidien. Il existe deux sortes de discrimination raciale. La première est d'ordre juridico-administratif et entraîne les demandeurs d'emploi d'origine immigrée dans un véritable parcours du combattant propre à décourager les plus enthousiastes. La seconde sorte de discrimination se passe sur le terrain, à l'embauche : le plus souvent le travailleur d'origine ou de souche immigrée va devoir accepter un sous statut ou même un travail non déclaré.

Conclusions du colloque

A travers les communications et les témoignages entendus au cours du colloque sur la discrimination raciale au travail, nous percevons la complexité des facteurs qui déterminent le marché de l'emploi.

Ainsi, de la mondialisation de l'économie et la construction de l'Europe sociale, apparaît nettement l'impuissance du pouvoir politique à apporter une solution au problème de l'emploi. Il n'existe pas de réelle politique de l'emploi et notre seul espoir s'appuie, d'une part sur un changement des mentalités, mais combien difficile, sinon impossible en quelques décennies, et d'autre part sur les moyens que va se donner l'Union européenne avec le récent Traité d'Amsterdam.

Le problème de la discrimination raciale semble se retrouver dans tous les pays européens plus durement touchés par la crise économique. Alors qu'une véritable intégration des travailleurs immigrés existait durant les périodes de haute conjoncture, il s'avère que la raréfaction du marché du travail fait resurgir préjugés et exclusion. Les syndicats travaillent actuellement sur le terrain pour tenter de recréer un climat d'intégration.

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et l'Université libre de Bruxelles, nous ont présenté leur rapport sur la discrimination à l'embauche des personnes de nationalité ou d'origine étrangère. Il a donné lieu à un débat qui a débouché sur les conclusions que je viens de citer.

Les témoignages, recueillis auprès des femmes et des hommes qui vivent la discrimination au quotidien, viennent illustrer et confirmer la réalité du problème : les lois ne suffisent pas pour stopper la discrimination; ce sont les mentalités qui doivent changer. Devons-nous arriver à adopter un modèle de discrimination positive comme aux Etats-Unis pour remplacer la discrimination négative qui est notre réalité d'aujourd'hui ?

Tous les exposés, tous les témoignages entendus durant ces deux journées nous ont montré une réalité économique et sociale devant laquelle l'homme cherche des solutions dans des exemples passés, sans pouvoir mettre en place les véritables solutions de lutte contre l'exclusion.

La lutte contre l'exclusion reste du cas par cas. La véritable lutte contre l'exclusion, sera d'attaquer le problème à ses racines et modifier les préjugés nourris par la peur de la différence et la défense des moyens de survie apportés par le produit du travail. L'éradication de l'exclusion sociale n'est réali-



sable que dans un climat de bonne conjoncture économique, or il n'existe pas de politique de l'emploi.

Ce sera au pouvoir politique de prendre les seules mesures qui apparaissent aujourd'hui : contrôler la politique technologique ou financière à travers les banques centrales et à partir de là, développer une véritable politique de l'emploi.

Sans une politique réelle de l'emploi, aucune véritable solution à la discrimination, qu'elle soit raciale ou autre, ne pourra être trouvée.

Les travaux du colloque sur les discriminations raciales dans le monde du travail n'ont pas apporté de solution « miracle », mais ont peut-être contribué à définir les limites des moyens mis en oeuvre, et indiqué les voies qu'il faut suivre.

A lire... A débattre

Créativité et lutte contre l'exclusion

Parcours d'insertion ou affirmation de son existence

Dominique Baré, psychologue au sein d'un C.P.A.S., président de l'asbl Alter Ego, atelier d'expression créatrice. Tél bureau : 067-34.81.79; tél privé : 067-33.11.48

Si le travail demeure, paraît-il, le facteur d'intégration sociale primordial, il nous importe d'approcher de façon globale et différenciée cette problématique de l'emploi et du non-emploi. De l'axe vertical « haut-bas », organisation hiérarchique du travail et de la société, où il s'agissait pour chacun d'améliorer sa situation et de monter sur l'échelle des responsabilités, nous sommes passés à un axe de type horizontal « dedans-dehors » désignant ainsi les encore « inclus » dans le monde du travail et qui s'efforcent d'y rester et les « exclus » de l'emploi, mais aussi, semble-t-il, de la vie sociale et citoyenne.

Il est vrai que, pendant de nombreuses années, sous fond de crise interminable, les individus ont été et se sont laissés anesthésier par des discours et des pratiques de plus en plus bureaucratiques. Au nom de la raison scientifique et de la réalité socio-économique bien définie et reconnue, il fallait se soumettre et s'y ajuster ... au risque que cette soumission entraîne chez tout un chacun l'idée que rien n'a d'importance, quand les personnes s'aperçoivent qu'elles vivent comme si elles étaient prises dans le jeu de quelqu'un d'autre.

Certes, le fonctionnement de notre démocratie s'en trouve questionné. L'écart va grandissant entre l'idéal prôné, le promis, le système avantageux pour tous, ... et les conditions réelles, le désenchantement, le clivage qui ne cessent de désorienter, de déstabiliser et de fragiliser les plus humbles, toujours plus nombreux dans la population.

Dans ces conditions où les réflexes de protection ou d'assistanat se développent, le potentiel individuel de lutte et de créativité s'en trouve totalement enfoui, noyé, annihilé. D'un point de vue clinique, nous pouvons constater l'émergence de nouvelles pathologies ... dites sociales, ou pathologie de la fatalité, au travers desquelles les individus ne peuvent donner de sens à leur vie, ne savent projeter aucune perspective d'avenir, en d'autres termes perdent leur capacité à

être « sujet » ... d'où les risques de dérapages délinquants, les attitudes désespérées, la fuite dans les produits psychotropes ou l'adhésion aux thèses simplistes, fortes et radicales comme dans les sectes ou le discours de l'extrême droite.

N'y a-t-il pas urgence à agir en permettant individuellement et collectivement aux individus de (re)découvrir leur richesse ... afin de « réveiller » les consciences et d'ouvrir à chacun la possibilité, « le droit » d'être Acteur de son existence ?

Or, s'il est sans conteste pertinent de proposer aux personnes « exclues » de ce mode actuel de fonctionnement sociétal des formations professionnelles qualifiantes (afin surtout de remplir un curriculum vitae trop élagué), nous constatons chaque jour les limites de ces pratiques ... avec parfois même des effets pervers, comme l'entretien de l'illusion d'un hypothétique emploi et d'une vie meilleure.



Plutôt que d'enfermer ces personnes dans un parcours d'insertion linéaire et rigide, n'y a-t-il pas d'autres voies d'accès vers un mieux-être individuel, une harmonisation des relations sociales et une participation accrue à la vie citoyenne ? En plus des pratiques pédagogiques et sociales innovantes, l'approche culturelle semble indiquée comme point d'appui pertinent et efficace pour remettre en question ce monde

en plein bouleversement. En effet, le sens de l'action culturelle vise non seulement à développer collectivement et individuellement l'exercice d'une citoyenneté critique, responsable et créative, mais en outre, comme forme de représentation du social, la culture peut participer à la relance d'un projet de société.

Celle-ci a bien besoin d'individus créatifs qui pensent, réfléchissent, bougent, inventent, innovent, revendiquent, agissent, au risque d'être elle-même dérangée et bouleversée. Il est vrai que la créativité va à l'encontre d'une tradition de pensée, issue du rationalisme qui considère l'imaginaire comme une fausse perception génératrice d'errements.

Or, la créativité implique une pensée qui se nourrit du manque, de la faille, c'est-à-dire qui restitue à sa démarche ce qui revient au désir, à l'imagination.

« Nous n'avons plus le droit de rêver » nous rappellent quotidiennement les jeunes en parcours d'insertion. Pourtant, c'est dans son champ irrigué de désir et de rêve que la créativité se développe et c'est à partir de l'expérience éprouvée dans le jeu que l'homme acquiert la prétention et le pouvoir de combler l'écart entre ce qu'il est et ce qu'il voudrait être, entre le monde tel qu'il se présente et tel qu'il le souhaite.

A cet égard, dans une société où les médias se sont substitués aux médiations de toutes sortes, il est indiqué que l'expression créatrice est et sert de médiation culturelle ... ressorts fondamentaux d'une relation dynamique et structurante entre les personnes, la communauté et la cité.

Il paraît pertinent, dès lors, d'envisager la mise

en place d'un dispositif d'« entraînements à la créativité », fonctionnant comme « aire sociale intermédiaire », espace tiers, médiateur entre l'individu et la société.

En organisant des ateliers d'expression créatrice ouverts à un public large et diversifié (personnes IN et OUT afin d'éviter la création de nouveaux ghettos), cette aire sociale intermédiaire serait à la fois un lieu de réalisation imaginaire des désirs, mais aussi une organisation relationnelle concrète. Ainsi, le changement dans la continuité de l'existence sera possible grâce à un travail d'articulation entre l'ici et l'ailleurs, le dedans et le dehors, l'ancien et le nouveau, le possible et l'impossible. Le sentiment de continuité de soi permettra à l'individu ... redevenu sujet ... de traverser et de vivre la crise, non pas comme une cassure et un échec supplémentaire, mais véritablement comme une reconstruction ou une évolution créative.

Ce nouveau visage de l'insertion, à travers l'approche culturelle comme ferment de Citoyenneté, d'Eveil et d'ouverture au monde des vivants, donne un sens nouveau à l'individu devenu SUJET de son histoire et ACTEUR de son avenir.

Exister, non pas spécifiquement par ce que l'on fait, mais par ce que l'on est.



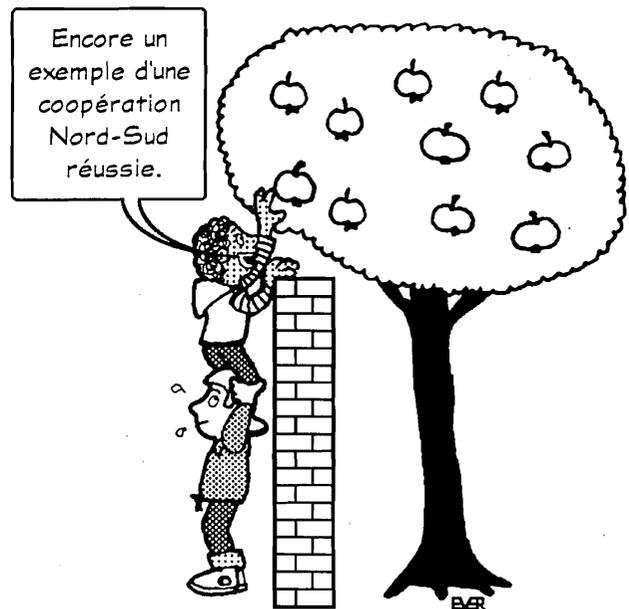
Isabelle
Franck

Action Vivre Ensemble

Monde en marge, monde en marche

L'Action Vivre Ensemble (VE) soutient cette année, aux niveaux national et régional, les activités du Collectif. C'est l'un des 70 projets que l'association appuie en 1997. Septante projets de citoyens pour qui l'exclusion n'est pas une fatalité, qui se mettent ensemble, se considèrent comme des citoyens à part entière et veulent le faire savoir, participent au débat démocratique, construisent un projet de vie et de société.

C'est cette dynamique, portée par des programmes d'alphabétisation, des groupes d'action pour le droit au logement, des comités de vigilance pour les réfugiés, des entreprises de formation par le travail et d'économie sociale - et tant d'autres - que l'Action Vivre Ensemble veut encourager. Un travail similaire est mené dans les pays du Sud par Entraide et Fraternité (EF) qui travaille en étroite collaboration avec l'Action Vivre Ensemble. Cette collaboration s'est accentuée ces dernières années: si l'économie se mondialise, il faut également mondialiser la solidarité et l'action politique. Les destins du Nord et du Sud sont inextricablement liés: des problématiques comme les migrations, l'emploi, la spéculation financière ou l'exploitation sexuelle des enfants ne peuvent être envisagées qu'au niveau international si l'on veut arriver à une solution réelle. Différentes façons de poursuivre cet objectif. Il y a d'abord le coup de pouce financier qui permet à ces initiatives de mener leurs activités dans de meilleures conditions. Chaque année, une dizaine de millions de francs sont récoltés dans les paroisses et par des dons divers. Ils sont repartis entre des associations choisies dans chaque région de Wallonie et à Bruxelles, ainsi qu'au niveau national. L'union fait la force. L'action politique est un aspect que les deux associations privilégient et entendent renforcer dans l'avenir. « *Plutôt que de changer les pansements, il est temps de penser les changements* » pourrait être le leitmotiv de cette action. Aider les gens à se réinsérer, oui ; mais dans quelle société ? Poser un regard critique sur cette société, s'y (re-)sentir acteur, mettre en place les conditions pour des changements en profondeur, bref : s'attaquer aux causes de la pauvreté, réclamer des changements politi-



ques. Le monde associatif social, au Nord comme au Sud, ne peut accepter de rester celui qui soigne les blessures provoquées par un système que l'on veut nous présenter comme le seul possible.

Et comment faire changer les choses si ce n'est en appliquant notre devise nationale ? Parce qu'ensemble, on est plus forts. Des citoyens se mettent ensemble pour résoudre leurs problèmes de logement, d'intégration, de formation; des associations se mettent ensemble pour se renforcer l'une l'autre, partager leurs expériences, prendre en compte la globalité d'une problématique ou de la réalité d'une région, pour interpeller les pouvoirs publics, être reconnus, faire entendre leurs revendications. Vivre Ensemble participe à de tels réseaux, en suscite d'autres. Un exemple : les Maisons d'Accueil de la province du Luxembourg qui, à l'instigation de Vivre Ensemble, ont fondé ACALUX (Association des Centres d'Accueil du Luxembourg). Ensemble, les six maisons d'accueil changent leurs pratiques en matière de réinsertion par le travail, mènent des actions de rencontre et de sensibilisation dans les écoles, sont plus à même d'interpeller les autorités politiques quand il le faut.

Citoyens actifs - Sensibilisation: un autre des points forts de EF/VE. Pour que les choses bougent, il faut que les citoyens se mobilisent. Et, pour arriver à cette mobilisation (il ne s'agit

pas ici d'instinct grégaire, mais de citoyenneté responsable), l'éducation permanente est indispensable. L'Action Vivre Ensemble et Entraide et Fraternité mènent en Belgique des actions de sensibilisation, d'éducation au développement, d'information. Comment ? Par des dossiers: immigration, logement, argent ... , par des rencontres avec des partenaires du Tiers-monde, par des actions mobilisatrices (clés pour la campagne sur le droit au logement, patchwork pour celle sur l'interculturel,...), par des conférences (Riccardo Petrella, Albert Jacquard,...), des formations, des séminaires.

Le Département «Opérations», qui centralise et organise l'action politique des deux organisations, se centrera dans les prochains mois - voire dans les prochaines années - sur le problème de l'argent en Belgique, en Europe et dans le monde. En réclamant, en Belgique, plus de justice fiscale ; en Europe, une harmonisa-

tion de la fiscalité ; au niveau international, une taxe sur la spéculation financière qui concentre des sommes vertigineuses, jongle avec les monnaies, relègue le politique au rang d'exécutant, fait et défait les économies nationales. Avec les conséquences que l'on sait sur l'emploi et le développement. En réseau avec d'autres organismes nationaux, européens et internationaux, une action se met sur pied, au cours de laquelle tous les CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires) seront appelés à s'informer puis à se mobiliser pour demander que l'argent qui circule sur la planète soit affecté au bien-être du plus grand nombre et non à l'enrichissement de quelques-uns.

Adresse de contact: Vivre Ensemble - Entraide et Fraternité: 32 rue du Gouvernement Provisoire, 1000 Bruxelles, tél.: 02/227.66.80

Journée de rencontre interateliers

Le 16.11.97, nous nous sommes retrouvés à Namur pour faire le point des réflexions élaborées par les différents ateliers, qui ont fonctionné depuis février 97. Cette journée fut également l'occasion d'ébaucher ensemble les grandes lignes des thèmes des carrefours que nous organiserons en mars dans le cadre de notre prochain forum.

Atelier : Fatalisme économique et pensée unique

Responsable :
Jean-François Ramquet,
9, Place St Paul,
4000, Liège
tél. 04-221.96.34,
fax 04-221.23.95,
e-mail : andrer@datagram.be

L'atelier a débuté en septembre, et se réunit chaque second lundi du mois; le groupe a eu l'occasion d'assister à une pièce de théâtre sur l'économie distributive.

Comme méthode de travail, il a été décidé de partir des questions économiques (quelle crise, quelle dette, quel travail...) que se poserait « Mme Michu »; le travail de l'atelier consiste à expliquer en termes simples les mécanismes en jeu et alternatives possibles. Ce matériel pourrait ensuite être publié et diffusé pour être

utilisé dans des animations.

Un relevé des idées reçues a été établi, pour démarrer la réflexion.

Le groupe serait intéressé de recevoir des propositions; il propose également de réagir à certains articles « stupides » qui passent dans les journaux (idéalement il faudrait pouvoir y réagir vite). Il vous propose à tous de repérer les discours d'« intoxication ».

Atelier de Gedinne : Propositions de lutte contre le chômage

Responsable:
Marie-Pierre Seron,
21/7 rue
E. Dinot,
5590, Ciney
tél. :
083-21.57.34

Cet atelier a été organisé avec un groupe de 12 femmes, dans le cadre d'une formation de recherche d'emploi. Les participantes ont beaucoup apprécié de pouvoir contribuer au travail du Collectif «Solidarité contre l'exclusion»; le fait de savoir que leur travail serait publié et utilisé les a motivées dans les discussions. Nous reproduisons donc ci-dessous l'intégralité de leurs propositions.

Nous, jeunes femmes chômeuses ou minimexées réunies au sein d'une formation à la recherche d'emploi dispensée par «Objectif Jeunes» de la Commune de GEDINNE, souhaitons voir les propositions suivantes rendues prioritaires par le Gouvernement dans le cadre d'une politique de lutte contre le chômage, et menées rapidement à la concrétisation. Nous estimons en effet que ces mesures peuvent efficacement intervenir contre la dualité sociale actuelle, qui se traduit par un nombre toujours plus grand d'inactifs et des travailleurs auxquels on demande toujours plus en terme de quantité de travail à fournir. Dans l'un et l'autre cas, c'est la qualité de la vie qui est mise à mal. Nous réclamons une société qui replace l'hu-

main au centre: l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse.

• **Proposition 1** : Centrer l'union européenne sur les questions d'harmonisation des taxes, des salaires, des précomptes bancaires... afin d'éviter les fuites de capitaux. Parallèlement, nous souhaitons voir le secret bancaire supprimé. Ces mesures devraient permettre de taxer les grosses fortunes et les bénéfices des banques de manière à récolter des fonds qui permettent aux différents États de créer de l'emploi. La monnaie unique ne doit pas être le seul projet européen dans le court terme. Nous voulons une Europe sociale. Nous réclamons également une unification des conditions d'accueil et de fonctionnement des entreprises entre les différents pays européens afin d'éviter les délocalisations des entreprises.

• **Proposition 2** : réduction du temps de travail à 32 heures ou 30 heures par semaine, sans perte de salaire, sans perte de pouvoir d'achat, avec embauche compensatoire. Nous estimons qu'au delà d'un salaire de 40 000 frs net par mois, la perte de pouvoir d'achat pour-

rait ne pas être compensée. La perte de salaire serait de toute manière d'elle-même partiellement tempérée par la diminution des impôts à payer.

- **Proposition 3** : mieux lutter contre le travail en noir. Y consacrer plus de moyens. Il importe de s'attaquer en priorité au travail en noir des travailleurs, qui s'effectue notamment sous forme d'heures supplémentaires... Il convient d'interdire la pratique des heures supplémentaires.

- **Proposition 4** : accorder la pension pour tous à 60 ans, hommes comme femmes. Il paraît absurde d'avoir allongé la durée de la carrière des femmes jusque l'âge de 65 ans, pour l'harmoniser sur celle des hommes, même si l'on sait que cela était justifié par le fait que les caisses de pension connaissent des difficultés. Il est préférable, vu le nombre très élevé de jeunes chômeurs, d'accorder la pension à tout le monde dès l'âge de 60 ans. S'il y a plus de jeunes qui peuvent travailler, il y aura également plus de rentrées financières pour payer les pensions!

- **Proposition 5** : diminuer les cotisations sociales, mais conditionner cette mesure à de l'embauche réelle (augmentation nette du nombre de travailleurs) dans le chef de l'employeur. S'il peut être important de diminuer le coût du travail pour favoriser les embauches, il faut également compenser la perte de rentrées pour les caisses de sécurité sociale par d'autres taxes.

- **Proposition 6** : Créer plus d'emplois au niveau de l'Etat, pour répondre aux besoins sociaux non rencontrés... Créer de l'emploi équivalent pour les caisses de l'Etat à plus de rentrées sous forme d'impôts et moins de dépenses par le biais des économies réalisées par la diminution des allocations de chômage à payer. In fine, ne serait-ce pas une opération blanche pour l'Etat. Taxer les grosses fortunes et les bénéficiaires des banques devrait également permettre à l'Etat de récolter des fonds pour créer de l'emploi.

- **Proposition 7** : encourager les chômeurs à se lancer dans des formations rétribuées (petite indemnité d'encouragement) qui débouchent sur un diplôme reconnu qui puisse augmenter leurs chances de décrocher un emploi.

- **Proposition 8** : imposer des barèmes de loyers suivant la qualité et les caractéristiques du logement. Les propriétaires qui ne respecteraient pas cette modération de loyers se verraient taxer, et cet argent pourrait être consacré à la création d'emplois. De même, si les chômeurs peuvent enfin se loger à prix décent, il devient possible de la part de l'Etat de prélever auprès d'eux un petit impôt qui serait affecté à la création d'emplois.

Les signataires: Gaëlle Nannan, Christelle Cassassus, Cindy Liemans, Cindy Brosteaux, Yasmina Chabane, Valérie Paris, Cécile Remy, Anita Martin, Gaëtan Van Audenaerde

Atelier : Politique de la jeunesse

L'atelier va bientôt commencer; il vise à aborder la question des jeunes transversalement, plus spécifiquement sur la question de l'emploi, qui représente un vécu très particulier pour les jeunes.

Il veut cependant éviter de s'orienter vers un corporatisme des jeunes. Il faut reconnaître que la jeunesse représente certaines caractéristiques particulières, qu'il est intéressant de creuser.

Le but de l'atelier est d'aboutir à un texte reprenant les critères d'une politique de la jeunesse, avec un volet de propositions concrètes (et de les répercuter vers le politique).

Il est évidemment difficile de définir ce qu'est la jeunesse.

On peut considérer qu'il s'agit de la période de transition entre deux périodes de stabilité. Ainsi définie, on peut se rendre compte qu'elle a en fait des limites floues.

Responsable:

Philippe Henry

17, rue Bovy,
4000, Liège
tél./fax 04 -
252.20.76

e.mail :
Henry@
mema.
ucl.ac.be

Atelier : Pour une autre société

Responsable:
Maurice Delogne,
24/11 rue
Forestière,
1050, Bruxelles
tél. :
02- 647.14.29

Entre 3 et 18 personnes ont participé à l'atelier au cours de plus ou moins dix rencontres. Il n'y a pas eu de propositions précises mais des réflexions sur des fondements qui devraient sous-tendre la nature et le mode de fonctionnement de la future société.

- Une autre société est indispensable, inéluctable parce que toutes les organisations sociales humaines ont eu une fin. Le passage d'une organisation sociale à une autre s'est opéré lorsque l'ancienne était incapable de résoudre les contradictions qui en empêchaient le développement. C'est ainsi qu'on est passé d'une société agricole à une société industrielle, puis à une société de services; à présent on liquide les services publics. Le capitalisme approche manifestement du stade de son impuissance à résoudre ses contradictions. Il devra donc disparaître dans un proche avenir.
- La seule certitude relative à la société future c'est qu'elle sera différente de l'actuelle, notamment en ce qui concerne le droit de propriété des moyens de production. Ces derniers ne produisent rien par eux-mêmes car pour créer des valeurs nouvelles ils doivent être utilisés par de la main d'oeuvre. Les moyens de production et ceux qui les utilisent devraient donc logiquement se partager les résultats de l'utilisation qui en est faite. Vu l'évolution technologique, il n'est pas certain qu'on puisse trouver aujourd'hui un secteur qui emploie toutes les personnes disponibles. On va vers une société dont l'activité individuelle de travail sera remplacée par autre chose, mais nous ne pouvons pas savoir quoi.
- La future société devra garantir une répartition équitable des richesses et des revenus entre tous les acteurs de la vie sociale, les inactifs en étant aussi des acteurs car sans leur

consommation le volume des productions et des services serait sensiblement réduit. La répartition équitable des richesses et revenus devra être un objectif principal de la future société.

- Les rapports entre les hommes devraient être déterminés contractuellement de manière à éliminer la plupart des rapports d'autorité à subordonné.
- L'émulation devrait remplacer la compétition.
- Le rôle de l'argent devrait redevenir ce pour quoi il a été créé c'est à dire faciliter les échanges de marchandises et de services. Tout ce qui dépasse le montant nécessaire à la réalisation de transactions devrait être démonétisé à l'instar de ce qui a été fait à la libération du pays en 1944. Il y a une masse énorme d'argent scriptural qui ne sert qu'à alimenter la spéculation. Le jour où les personnes voudront réellement récupérer cet argent, on risque d'assister à un grand crash boursier.
- Les pouvoirs publics devraient remplacer le Produit National Brut (P.N.B.) par une Prévision Nationale des Besoins et des Moyens (P.N.B.M).
- Les Bourses de valeurs devraient être interdites ainsi que d'autres activités spéculatives.

Il s'agit là d'utopies diront certains. Pourquoi pas? Comment aurait-on considéré à la fin du siècle passé et même au début du vingtième la revendication de quatre semaines de congés payés, la sécurité sociale pratiquement généralisée, la semaine de 40 heures de travail, sinon d'irréalisme utopique? Alors vive l'utopie moderne: la fin du salariat, des revenus suffisants pour tous; des rapports de solidarité entre les hommes; le temps libéré et son occupation rationnelle...

Atelier : Vers un revenu inconditionnel ?

Responsable :
Stéphane Roberti,
26 rue
Berkendael,
1190 Bruxelles,
tél :
02- 344.65.85

L'atelier a élaboré 5 propositions de revendications, soumises au débat. Ces cinq propositions pourraient être considérées comme des étapes vers l'économie distributive.

- Revoir la notion de revenu minimum d'existence : Le montant du minimex doit être revu à la hausse. Il est difficile de fixer un montant, mais le législateur a stipulé que le montant des revenus disponibles après saisie devait s'élever à 32 100 francs au minimum (chiffre de

1994). Il a ainsi reconnu implicitement quel était le montant qu'il considérerait comme un minimum socio-vital.

- La suppression du statut de cohabitant et du recours à la solidarité familiale dans le cas du minimex : L'individualisation des droits au chômage et au minimex permettrait :
 - un plus grand respect de la vie privée (visite à domicile obligatoires)

- ne contraindrait plus certains d'entre-nous à vivre seuls, mais permettrait la vie en couple ou en communauté.

• La suppression de l'exigence d'être demandeur d'emploi pour bénéficier du chômage ou du minimex : Dans une société où il n'y a pas de travail pour tout le monde, c'est un non-sens d'obliger des gens, qui ont fait le choix de ne plus travailler pour un patron, d'être demandeur d'emploi.

Cette suppression permettrait :

- que le droit au travail soit un droit et non une obligation (activation des chômeurs);
- un plus grand respect de la vie privée (autorisation du bénévolat);
- qu'il n'y ait plus d'exclusion du chômage et du minimex sous un faux prétexte;
- que les étudiants aient droit au minimex.

• Des services de base universels : Eu égard à l'accroissement de la pauvreté, face à un avenir toujours plus incertain, il convient de préserver les plus pauvres notamment par l'octroi gratuit, universel et inconditionnel d'un minimum de services.

- disposition d'une « première tranche » gratuite de certaines ressources (eau, gaz, électricité, téléphone) et tarif progressivement plus coûteux sur les tranches suivantes.

• Des allocations familiales (A.F.) qui soient un droit pour tous les enfants : Actuellement le principe est le suivant: Les A.F. sont octroyées à l'intention des enfants de personnes qui travaillent, et payées à la personne qui s'occupe de l'éducation de l'enfant par la caisse d'A.F. Le régime des A.F. est fondé sur quatre fac-

teurs: le travailleur attributaire, l'enfant bénéficiaire, le parent bénéficiaire, la caisse (qui paye).

Propositions:

1 — Supprimer la notion de travailleur attributaire afin de:

- faire des A.F. un réel droit de l'enfant;
- éviter que des enfants, dont aucun des parents (ou de la famille) n'entre dans les conditions pour être parent attributaire, se voient refuser les A.F.
- réduire la gestion administrative (économie);

2 — fusionner les différentes caisses de paiement, afin de réaliser des économies;

3 — Avec les économies réalisées égaliser les A.F. des indépendants, des travailleurs salariés, des fonctionnaires, etc... vers le haut.

Lors des discussions sur la notion d'allocation universelle, nous avons constaté trop de divergences dans le groupe, notamment sur son montant ou son mode d'introduction; un montant trop bas (8000 FB par exemple) a été unanimement rejeté. On constate aussi des effets pervers si on augmente toutes les allocations de remplacement, car cela remet en cause le système d'assurance basée sur le travail. D'autre part, peut-on construire notre sécurité sociale sur un système qui ne correspond plus à la réalité du terrain? Il faut réfléchir aux droits de base pour tous, avec une réorganisation de la société. L'allocation universelle devrait être repensée dans d'autres termes, par exemple être considérée comme un salaire minimum attribué d'office à tout le monde. Elle ne peut pas être un moyen de mettre les gens en situation plus précaire qu'actuellement. La fourchette générale des salaires doit être revue.

Atelier : Comment mobiliser les sans emploi et les précaires ?

1. Objectifs de l'atelier :

● lancer des groupes solides de sans emploi et précaires qui travaillent dans la durée et qui ne disparaissent pas dans la nature. Ces groupes se baseront sur trois principes: **solidarité**, **autonomie** et **convivialité**. Les sans emploi et précaires seront libres de s'exprimer, de s'organiser comme ils l'entendent mais bénéficieront du soutien d'un réseau. En effet, ils s'intégreront à la fois dans une structure belge

mais aussi européenne via le « réseau de luttes des Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions » et le « Réseau des Chômeurs » (ENU). Travailler en réseau permettra d'échanger sur nos expériences, idées, actions, informations, ..., de nous rendre plus forts et de travailler plus efficacement tout en étant libre de nos paroles et de nos actes. La convivialité est essentielle pour casser l'isolement social, briser la solitude dont sont victimes les exclus.

Responsable:
Claire André,
10, rue J.
Baudoux,
1090 Bruxelles,
tél. & fax:
02- 479.39.82,
e-mail:
collectif.emploi
@linkline.be

Nous voulons arriver à poser un certain nombre de revendications et à agir pour défendre les droits des sans emploi et des précaires (trop souvent bafoués). Ainsi, actuellement des droits aussi fondamentaux que le respect de la vie privée n'est plus garanti pour tous les citoyens. Les contrôleurs de l'ONEM peuvent débarquer un beau jour et décider de retirer les allocations de chômage car ils auraient trouvé chez le chômeur déclaré isolé une deuxième brosse à dent ou des grosses chaussures boueuses... (suspect alors de fausse déclaration ou de travail au noir).

Le fait que formions un réseau nous permettrait d'organiser rapidement une action et de mobiliser largement par solidarité. Les groupes ne seront d'ailleurs pas fermés aux travailleurs. Ils seront les bienvenus. Nous voulons aussi récolter des témoignages de vécu des sans emploi ou de précaires. Nous pensons que les plus précaires d'entre nous (chômeurs, ...) ne doivent pas avoir un sentiment de honte face à leur situation. Pour éviter cela, nous devons les informer des réelles causes de leur situation et nous devons leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas responsables de leur situation.

- Démontrer aux exclus que lutter est possible: cfr l'exposition de photos en préparation, et bouter le feu au désespoir...
- Fournir des informations utiles aux sans emploi et précaires: Par ricochet, ces informations permettront aux sans emploi d'avoir les moyens de se défendre eux-mêmes et d'être conscientisés par rapport aux réels enjeux qui les concernent.
- Établir une liste de revendications: L'atelier y travaille en ce moment. (liste disponible sur demande)

Atelier : Syndicat et exclusion

responsable:
François Verhulst,
av. Coloniale,
15 à 1170
Bruxelles, tél.
02-673.07.65,
e-mail :
francois.verhulst@
skynet.be

Au cours de ses quatre réunions, notre atelier a engrangé plusieurs lignes de réflexion et des sensibilités et expériences différentes ont pu s'y manifester. Nous ne sommes pas au bout du chemin. Probablement aurions nous pu aller plus vite. Malheureusement, depuis le début septembre, ma charge de travail et de responsabilités a augmenté, et le résultat en est mon peu de disponibilité actuellement pour relancer vraiment le travail de cet atelier. Néanmoins, je voudrais vous proposer une synthèse de notre travail et tracer quelques pistes pour la suite.

2. Moyens envisagés

- Le moyen que nous voulons utiliser prioritairement est la mise en place de « lieux de paroles pour les sans emploi et les précaires » (cfr l'explication donnée ci-avant). Ce nom changera sans doute très prochainement. Il ne plaît pas à tous. Les noms proposés pour le moment sont: « Cause toujours » ; « Crache ton venin » ; « Agora » ; « Comités d'Actions » ; « Révolution permanente » ; « Une parole contre l'exclusion » ; ... et vous, qu'est-ce que vous proposez ? Si vous avez une idée, n'hésitez pas à nous en faire part...
 - Un stage et des documents seront proposés aux animateurs des lieux de parole afin de se préparer au travail à effectuer et d'avoir les outils nécessaires pour ce faire.
 - D'autre part, nous préparons une exposition de photos itinérante dans le bus belge qui a accompagné les Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions. Cette exposition aura pour thème les initiatives de sans emploi et précaires en Belgique et à travers l'Europe via des photos des Marches et celles que les associations de sans emploi de l'étranger voudront bien nous faire parvenir.
 - Canal Marches et un livre sont deux moyens qui nous permettront de récolter de témoignages. D'autre part, nous mettrons à disposition des « lieux de paroles » des cassettes vidéo qui permettront d'amorcer des débats.
- La place nous manque ici pour relater tout le travail, rencontres, revendications de l'atelier. Pour tous renseignements complémentaires ou pour avoir le texte complet présenté à la journée interateliers du 14 novembre 1997, n'hésitez pas à le demander à Claire André (voir ci-dessus)**

- Les organisations syndicales occupent une place importante dans la vie sociale belge. Elles sont très structurées, puissantes, influentes jusqu'à un certain point. Elles font partie du « système ». Certains d'entre nous ont critiqué ce dernier point.
- Par rapport aux phénomènes d'exclusion (comme le non accès à l'emploi, les pertes d'emploi, le chômage, les conséquences de l'exclusion sur la vie familiale, sur l'habitat, sur la consommation), les organisations syndicales en Belgique ont d'abord une place de premier plan comme « agent payeur » au nom des

pouvoirs publics. Mais elles ont aussi une sensibilité particulière aux questions d'emploi et elles se mobilisent de plus en plus pour défendre l'emploi en proposant la réduction du temps de travail pour partager l'emploi disponible.

- Probablement grâce à cette fonction d'intermédiaire, les organisations syndicales ont parmi leurs affiliés une proportion importante de sans-emploi (plus de 50 % ?).

- La question que nous avons rencontrée le plus souvent est « qu'est-ce que les organisations syndicales font effectivement pour et surtout avec les « travailleurs sans emploi » ?

- certes, les organisations syndicales leur paient les indemnités de chômage,
- mais est-ce qu'elles les rassemblent, les mobilisent, les conscientisent et les relancent ?
- est-ce que les organisations syndicales consacrent des moyens importants à lutter avec leurs affiliés sans-emploi contre l'exclusion ?

Il faut dire qu'ici le constat est plutôt amer :

- amer vu du côté des sans-emploi dont beaucoup regrettent et parfois dénoncent le peu d'accueil et de considération qu'on leur accorde du côté syndical;

- amer même du côté d'animateurs syndicaux qui ont essayé de mobiliser les sans-emploi, avec peu de résultats. Et pourtant, des réalisa-

tions existent, avec un certain succès, semble-t-il.

- Au vu des informations et réactions que nous avons pu recueillir, il semble bien que les organisations syndicales restent des organisations pour les travailleurs d'abord, et pour les travailleurs actifs surtout. Ce sont ces derniers qu'on encadre, qu'on forme, qu'on mobilise. C'est du côté des actifs que se fait l'effort de propagande.

Il ne nous semble pas correct d'en rester à ce constat un peu rapide. Nous devons aller voir plus loin comment les choses se passent réellement. Notre étape suivante devrait être de prendre contact avec les cellules, au sein des organisations syndicales, qui tentent de travailler avec les sans-emploi. Si nous voulons, avec les exclus et en leur nom, interpeller les organisations syndicales, nous ne pouvons le faire qu'après avoir honnêtement fait un tour assez complet de la situation. Nous faisons appel à tous ceux qui connaissent des réalisations d'une ou plusieurs organisations syndicales travaillent avec les sans-emploi, pour nous en donner les coordonnées afin que nous puissions rencontrer les animateurs de ces groupes.

Atelier : Réduction du temps de travail

L'atelier s'est réuni à 6 reprises. La question de la réduction du temps de travail est au devant de l'actualité aujourd'hui : il faut soutenir des projets existants par ailleurs.

Il serait intéressant au stade actuel de tester nos contacts (et de les diversifier) pour voir l'opportunité d'une « manifestation multicolore pour les 32h ». Quand on voit l'enquête réalisée par le journal *le Soir*, on sent que l'opinion publique est mûre pour réclamer le partage du travail disponible, et il est évident que la rédu-

tion du temps de travail est une des modalités principales pour créer de l'emploi. Il faut évidemment préciser dans les slogans sous quelle modalité on réclame la réduction du temps de travail.

Ecolo prépare une prise de position claire sur la question (voir article p 7); voir aussi la position élaborée par notre atelier dans le journal précédent, p 3 (intervention aux États généraux de l'écologie politique en septembre dernier)

Responsable:
Didier Coeurnelle,
18 rue Delhaize, 1080 - Bruxelles, tél/fax/répondeur 02-410.59.56.
E-mail:
didiercoeurnelle@innet.be,
site internet:
<http://www.enter.org/solidaritev>

Atelier : Participation des citoyens aux choix de politique européenne

- **Objectifs** : Inviter les acteurs de la société à se relier au monde politique en voulant s'impliquer dans un processus décisionnel commun. L'atelier concerne surtout la société civile et associative par rapport au processus de décision européen.

- **Moyens** : Faire connaître les propositions et activités du député Philippe Herzog (son nou-

veau livre, son rapport sur la participation des citoyens et des acteurs sociaux aux institutions de l'Union européenne, son association « Confrontations, pour une conflictualité ouverte, viable, créative »).

- **Avancées** : Tentative de créer un branche belge de l'association « Confrontations » .

Responsable:
Philippe Leloup
119/1, Nieuwelaan, 1853, Strombeek
tél. 02 - 267.68.95

Dernières nouvelles des ateliers et prochains rendez-vous

Comment mobiliser les chômeurs et les précaires

Responsable :
Claire André,
10, rue J.
Baudoux,
1090
Bruxelles,
tél. & fax:
02- 479.39.82,
e-mail:
collectif.emploi
@linkline.be

Lieu : Café le Pantin, 355 chaussée d'Ixelles, 1050 Bruxelles, tél. du lieu: 02-640.80.91.

Dates:

- le samedi **20 décembre 1997 à 14 h00** : Une personne travaillant dans un CPAS et qui anime des lieux de parole viendra nous raconter son expérience. Ce rendez-vous sera une sorte de préstage pour les animateurs de lieux de parole.
- le samedi **17 janvier 1998 à 14h00** : L'atelier invite les différentes initiatives de sans em-

ploi et précaires à venir discuter de l'idée de la constitution d'une association à construire ensemble. Une proposition écrite leur sera présentée au préalable.

- Entre-temps, un groupe de travail s'est constitué pour mettre en chantier les idées exprimées dans le bilan qui précède. Il se réunira sans doute le mercredi ou un autre jour en fonction des disponibilités de personnes qui y participent et de lieux. Pour en savoir plus, contacter Claire André.

Fatalisme économique

Responsable :
Jean-François Ramquet,
9, Place St
Paul, 4000,
Liège
tél. 04-
221.96.34, fax
04-221.23.95,
e-mail :
andrer@
datagram.be

Trois réunions ont déjà eu lieu depuis le lancement de l'atelier. Les deux premières ont d'abord permis une présentation des membres et un brainstorming sur leurs attentes et objectifs pour ensuite déboucher, lors de la troisième, sur un planning général de l'atelier.

Ainsi, après cette phase de rodage, un ambitieux programme attend une douzaine de participants en 1998. En effet, outre l'indispensable échange d'idées et d'expériences, l'atelier aura pour but de répondre et démontrer un ensemble de « lieux communs » de la pensée unique pour ensuite y apporter propositions ou alternatives.

D'une manière synthétique, la table des matières suivantes (et inévitablement évolutive !) sera notre ligne conductrice.

1. Questions :

- Définition de la pensée unique;
- Y a-t-il crise ? Quelle crise ?
- Il y a pénurie d'emploi ? Quel emploi ?
- La dette est un fardeau ? Quelle dette ?

- Richesse, pauvreté, revenus, états des lieux;
- Les « yaka » ne solutionnent rien... (yaka mettre les femmes au foyer!, yaka mettre les étrangers dehors!, etc...)
- La réduction du temps de travail est-elle destructrice ou créatrice d'emploi ?
- Synthèse (chaque point sera résumé par un indicateur expressif, une feuille récapitulative les reprendra en synthèse)

2. Quelle société Veut-on ? Pistes de solutions.

Le tout fera l'objet d'un document qui permettra l'échange, le contact et le débat d'idées avec d'autres ateliers du collectif, d'autres mouvements associatifs ou encore avec Madame Michu (expression chère à un des membres).

Les réunions de l'atelier se déroulent le deuxième lundi de chaque mois, place Saint-Paul, 9 à 4000 - Liège (locaux FGTB). **Les trois prochaines sont prévues les 12.1, 9.2, et 9.3 1998.** Bienvenue à tous. L'objectif est d'aboutir au document de travail avant juillet !
Au travail...

Politique de Jeunesse

Responsable :
Philippe Henry
17, rue Bovy,
4000, Liège
tél./fax 04 -
252.20.76
e-mail :
Henry@
mema.
ucl.ac.be

Ce groupe — qui existait déjà en-dehors du Collectif — a recommencé à se réunir ce 10.12.97. Plusieurs personnes nouvelles - issues du Collectif - y ont participé.

Il a été décidé de ne pas refaire ce que d'autres font déjà, notamment en collaborant avec des initiatives existantes : États Généraux de l'Ecologie Politique, groupe Politique de Jeunesse d'Ecolo, Alliance pour un monde solidaire, CJEF ... Une première discussion a été menée

sur base d'une note de départ et on a choisi de consacrer les premières réunions à l'examen (par thèmes) des documents dont chacun disposait déjà.

La prochaine réunion est prévue pour le vendredi 2 janvier à 20h (meilleurs voeux!) . Le lieu reste à définir. Les personnes intéressées qui ne font pas encore partie de l'atelier peuvent contacter Philippe Henry.

Collectif Solidarité contre l'Exclusion

Emploi et revenus pour tous

Qui sommes-nous ?

Le collectif est constitué aussi bien de **personnes sans emploi** que de **travailleurs**. Le collectif est **pluraliste**, indépendant et ouvert à tous ceux qui adhèrent à ses objectifs, à l'exception des personnes qui préconisent la violence ou le racisme (l'« Appel » du collectif est disponible sur demande). Il veut exister en tant que mouvement, en privilégiant aussi le fonctionnement en réseau avec d'autres mouvements.

Le Collectif a la particularité de réunir en son sein 3 types de participants : tout d'abord **des individus**, mais également différentes **associations** et des **sections syndicales**. Nous pensons qu'en travaillant entre partenaires d'horizons différents, nous pourrons lutter plus efficacement contre l'exclusion et les problèmes d'emploi.

Genèse du projet

L'idée a germé au sein de l'association « **Solidarités en mouvement** », en juin 1995. Différentes réunions ont été organisées et ont mobilisé diverses personnes autour d'un projet d'« Etats généraux de l'emploi ». Petit à petit, l'idée a mûri. L'appel du collectif et son nom ont été adoptés définitivement le 14.9.96.

Nos objectifs

L'emploi a été jusqu'ici le moyen qui permettait d'avoir des revenus décents pour vivre et s'insérer dans la société. Or, il est de plus en plus en danger. Non seulement le nombre de personnes sans emploi augmente sans cesse, mais les conditions de travail de ceux qui ont encore un emploi se dégradent.

Nous refusons d'accepter cette situation comme une fatalité. Nous avons conscience qu'il est nécessaire d'agir et de lutter contre une logique du « yaka ». Nous pensons que les citoyens ont le droit et le devoir de s'exprimer, de réfléchir et de s'organiser pour impulser un changement de société. Il faut s'unir et constituer un rapport de force capable de s'opposer à la logique du seul profit et du tout à l'économique.

Que proposons-nous concrètement ?

Outre la participation aux marches européennes contre le chômage, les exclusions et la précarité du printemps 1997, un premier forum a été organisé en avril 97. Différents ateliers de réflexion sont organisés au sein du collectif; un second forum aura lieu en mars 98, où nous inviterons d'autres organisations pour développer des revendications précises en matière d'emploi et d'accès à des revenus décents.

Comment nous contacter ?

Adresse : 47 rue Malibran à 1050 Bruxelles
Téléphone : 02 - 646.46.33
Fax : 02 - 648.61.39 (Equipes Populaires)
e-mail : collectif.emploi@linkline.be
site internet : <http://www.enter.org/solidarity>

Comment nous soutenir ?

abonnement : 300 FB par an (6 numéros)
membre sympathisant : 500 FB par an
membre effectif : 1.200 FB par an (600 FB pour les sans-emploi)
membre d'honneur : 2.000 FB par an ou plus
organisations : 1.200 FB par an (ou plus selon possibilités)
numéro de compte : 523 - 0800384 - 15

NOTES

Journal de Collette

Du 1er octobre au 30 novembre

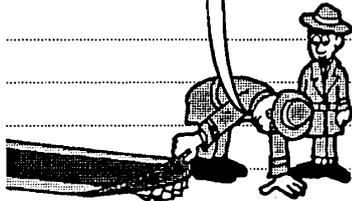
BER

OCTOBRE 1997

Samedi 4

Magot noir du manufacteur de tapis Beaulieu estimé à 40 milliards de francs belges.

J'ai déjà vu beaucoup sous un tapis mais ceci bat quand même tous les records!

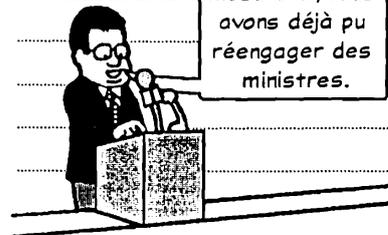


OCTOBRE 1997

Jeudi 16

Fin de la crise gouvernementale en Italie après un accord sur la réduction du temps de travail à 35 heures.

Grâce à cette mesure-ci, nous avons déjà pu réengager des ministres.

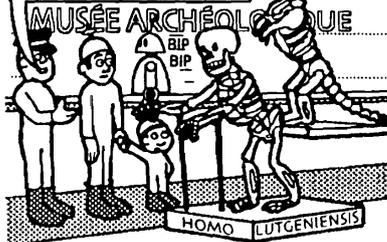


OCTOBRE 1997

Mercredi 28

Ce soir au JT: un avenir incertain pour les agriculteurs wallons.

Et voici la squelette du dernier ministre de l'agriculture wallon, une espèce éteinte depuis le 21ème siècle.

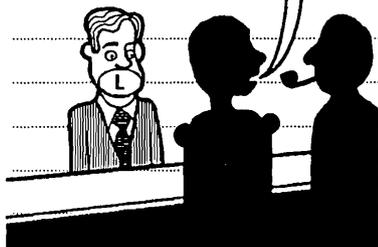


NOVEMBRE 1997

Samedi 1

Damien Wigny, président du comité de direction de la KB Lux, arrêté à Bruxelles.

Il y a quelque chose qui l'empêche de parler.



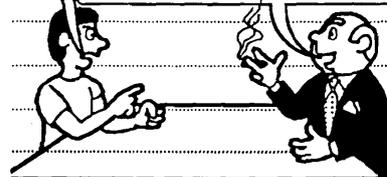
NOVEMBRE 1997

Dimanche 2

Début de la grève des camionneurs en France.

L'année passée, vous avez beaucoup promis mais rien ne s'est réalisé.

Cette année-ci, nous ne promettons rien mais nous tiendrons parole.

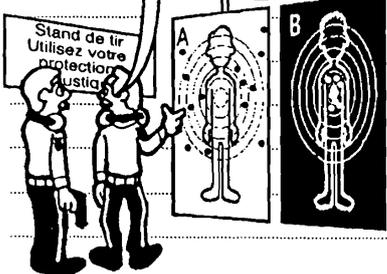


NOVEMBRE 1997

Vendredi 7

Des gendarmes tuent le jeune trafiquant de drogue marocain Saïd Charhi.

Vois-tu? Les tirs sur les cibles de type B sont nettement plus précis



NOVEMBRE 1997

Jeudi 13

Le Conseil d'Etat annule la décision du conseil communal de Bruxelles d'interdire la mendicité.



NOVEMBRE 1997

Vendredi 21

Fin du sommet européen à Luxembourg: on y a parlé de l'emploi.

Ah, en train de lire le mode d'emploi des nouvelles douches installées au Parlement européen à Bruxelles?

